

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 291

MONTREAL, LE JEUDI 14 DECEMBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

La ville à un dollar

Il y a 20 ans, les locaux commerciaux situés entre le Forum et la rue Guy étaient tous occupés. Aujourd'hui, ils sont vides. Enfin, presque tous. Avant, les produits qui se vendaient dans ce coin de la ville étaient onéreux. Aujourd'hui, dans l'ouest de la ville, dans cette enclave autrefois réputée pour être dispendieuse, on trouve de ces magasins qui vendent tout à 1 \$.

Il y a 20 ans, le revenu moyen de la famille montréalaise était à égalité avec celui d'une famille de Toronto. Aujourd'hui, le revenu moyen de la famille montréalaise équivaut à 80 % de celui de la famille torontoise. Si on ajoute cette perte de pouvoir d'achat à la perte enregistrée partout au Canada, on obtient évidemment une grosse perte.

Il y a 20 ans, trouver un logement à Montréal était difficile. Le taux d'inoccupation était alors de 3 %. Aujourd'hui, le nombre d'appartements vides est si vertigineux qu'on pourrait y loger la population de Saint-Laurent. Pas tout à fait, mais presque. Grosso modo, il y a près de 30 000 unités locatives qui sont à louer. C'est pas beaucoup, c'est énorme.

Il y a 20 ans, c'était les grandes années de l'inflation. Aujourd'hui, c'est l'inflation à moins de 3 %. L'inflation flat. Comme les autres villes, Montréal s'est mise à conjuguer son activité économique avec déflation compétitive. On a fait tellement bien, on a fait si fort, que le niveau d'emploi dans la grande région montréalaise nous indique qu'aujourd'hui il y a 31 000 emplois de moins qu'avant la dernière récession. Remarquez, remarquez bien, que depuis la conclusion de la dernière crise, Montréal a connu trois années consécutives de croissance.

En 1995, donc cette année, Jacques Pelletier, économiste à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), a observé, toujours à Montréal, que la vente d'automobiles, les ventes au détail, les mises en chantier, la revente de maisons déjà existantes et autres indicateurs étaient tous en baisse par rapport à l'an dernier.

L'économie montréalaise est malade. Elle est mal en point. Très mal en point. Tellement qu'on peut souligner que la déchéance économique a une ville. Et l'année 1996, dans la foulée des autres charrettes de licenciements annoncés au cours des dernières 48 heures, s'annonce du genre très morose.

Directeur de l'INRS-Urbanisation, Jean-Claude Thibodeau a expliqué que l'état actuel de l'économie montréalaise était le reflet du retard que nous avons pris à effectuer le virage technologique, «à faire la révolution technologique». Ce retard a un symbole, tout en gravier, le Technoparc. Téléglobe mis à part, il est vide, le Technoparc.

Montréal
risque d'être
laissée
en rade

Ici, dans la grande région montréalaise, il y a quatre parcs technologiques. On en a beaucoup, plus qu'ailleurs même. C'est dans les années 80, les années des incubateurs d'entreprises, du maillage, de la qualité totale et autres mirages de la socio-

gestion, que la vogue des technoparcs a pris son envol. Alors, ici, on s'y est mis.

On s'y est mis en oubliant une chose essentielle, pour ne pas dire l'essentiel. En cours de route ou de chemin on a négligé, on a abandonné, on a délaissé ce que Michel Boisvert, directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, appelle «la culture des connivences».

Ce technoparc qui devait se traduire par l'implantation d'entreprises de haute voltige, par la création d'emplois, est un échec, un lamentable échec, parce que les têtes pensantes, les têtes dirigeantes, n'ont pas su lier la sauce entre les compagnies, les universités, les intellectuels.

«Prenez l'exemple des HEC. Lorsqu'on a annoncé la construction d'un nouvel édifice, j'avais cru que les HEC installeraient un ou deux de leurs centres de recherche dans le Technoparc. Eh bien, ce n'est pas ce qui s'est passé. Même chose avec l'agrandissement de l'École polytechnique. J'avais cru là également qu'elle installerait un ou deux centres de recherche au Technoparc. Au lieu de cela, ils ont ajouté deux étages à leur édifice. On a oublié ce celui qui a le plus de succès, soit celui de Laval, il le doit, son succès, à l'implantation de l'Institut Armand-Frappier alors qu'il était rattaché à l'Université du Québec.»

Ici à Montréal, et contrairement à ce qui s'est notamment fait à Pittsburgh et à Cleveland, un pan entier de la population a été plongé dans la pauvreté, un autre est sur la voie de la paupérisation, parce que ceux qui sont en position de pouvoir, ceux qui se donnent des médailles de gens d'affaires de l'année, «n'ont pas encore fait le lien, a observé M. Boisvert, entre les différents groupes économiques de la métropole».

Le risque, l'énorme risque auquel est confrontée Montréal, c'est que cette ville soit laissée en rade. Si elle ne parvient pas à rejoindre le noyau comme le réseau des villes du monde qui agissent sur l'économie mondiale, alors l'an 2000 sera l'année du «bonjour les dégâts».

Le problème pour tous ces Montréalais qui se cherchent aujourd'hui de l'emploi et pour ceux qui à compter de l'an prochain seront dans cette obligation, «c'est qu'on essaie de rattraper notre retard technologique, souligne M. Thibodeau, au moment où la toile de fond économique, le contexte économique, est difficile».

Pour y parvenir, il faudra une sacrée dose «d'économie».

LE MONDE

Justice sommaire à Pékin
PAGE B 5



LES ACTUALITÉS

Manning réclame la destitution de Chrétien
PAGE A 8



POLITIQUE

Bouchard fait ses adieux aux Communes
PAGE A 4

Les négociations entre Montréal et ses cols bleus progressent

Québec suspend sa menace de loi spéciale

Les cols bleus acceptent de réduire le plancher d'emploi

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Québec accueille favorablement l'offre des cols bleus de la Ville de Montréal de poursuivre les négociations qui ont été entamées au cours de la dernière semaine, retirant ainsi la menace d'imposer une loi spéciale. «Un législateur ne légifère pas de façon exceptionnelle quand les lois sont respectées», a brièvement expliqué

hier le ministre des Affaires municipales Guy Chevette. Ce dernier estime satisfaisante la proposition du syndicat, qui assurera ainsi les services essentiels et réalisera toutes les heures supplémentaires exigées par la Ville pour ne plus faire subir les affres de l'hiver aux Montréalais. Le syndicat s'y est engagé auprès du ministre, démontrant du coup une volonté réelle de mettre fin au conflit de travail.

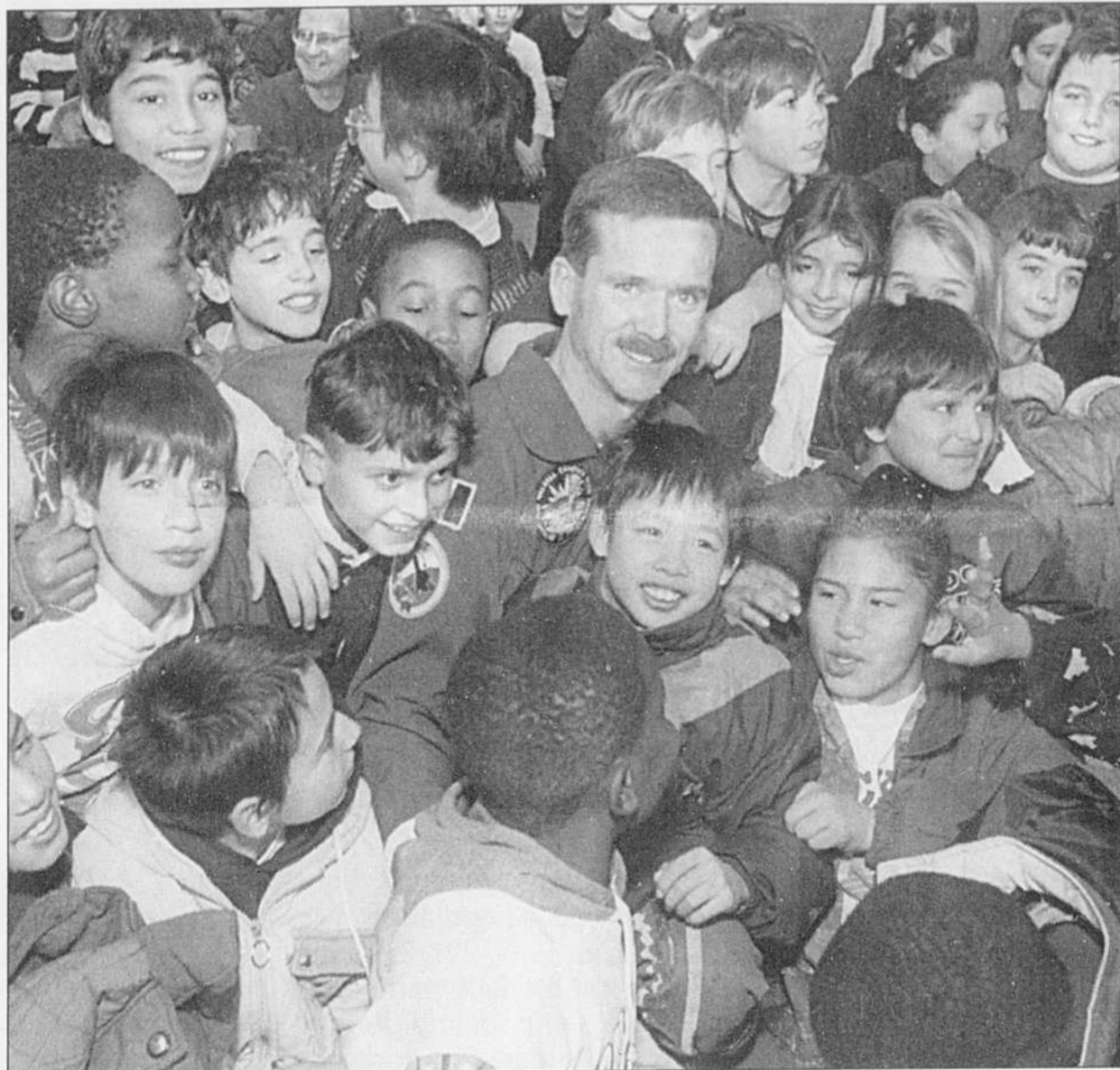
De son côté, l'administration municipale a refusé

d'émettre quelque commentaire que ce soit, attendant les conclusions des observateurs mandatés par Québec dans le dossier.

Pour le syndicat, si la semaine de négociations — qui faisait suite à l'ultimatum posé par Québec en commission parlementaire — n'a pas permis d'en venir à un règlement, elle aura au moins relancé les pourparlers. Et

VOIR PAGE A 8: COLS BLEUS

Chris Hadfield, les pieds sur Terre



L'astronaute canadien Chris Hadfield était entouré de dizaines d'enfants hier lors de son passage à l'exposition *Plein Vol*, au Marché Bonsecours.

L'astronaute Chris Hadfield débarque à Montréal

La star venue de l'espace

«Monsieur, comment fait-on pipi à bord de la navette?»

Une star, un héros, c'est sans doute cela: dès que l'astronaute canadien Chris Hadfield est entré hier dans la salle de conférence de l'exposition *Plein Vol*, quelque deux cents jeunes de huit à 13 ans ont crié et tapé des mains. Ils se sont levés pour le toucher, lui demander un autographe, se faire photographier avec lui. Hadfield, ravi et souriant, s'est prêté à ce jeu que seuls des enfants peuvent rendre merveilleux et magique.

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Chris Hadfield était en orbite dans l'espace il y a exactement un mois alors qu'il participait à une mission de la navette spatiale *Atlantis*. Depuis qu'il est revenu sur Terre, il sillonne le Canada pour raconter son aventure. Pour les enfants, comme pour les adultes, elle est tout simplement extraordinaire.

En compagnie de deux de ses compagnons de mission — les Américains Jerry Ross et Jim Halsell — Hadfield a décrit son travail à bord de la navette et répondu aux questions les plus précises mais aussi les plus désopilantes de ses auditeurs. Pour la visite de ces astronautes à Montréal, les dirigeants de l'exposition aérospatiale *Plein Vol*, qui se tient au Marché Bonsecours dans le Vieux-Montréal, ont eu la bonne idée d'inviter des jeunes de plusieurs écoles primaires et secondaires.

On leur a projeté le film de la mission de novembre dernier. Les enfants ont particulièrement apprécié les scènes où les astronautes faisaient les gestes simples de la vie de tous les jours: manger, boire, faire de l'exercice, se déplacer, jouer de la guitare. De grands éclats de rire ont fusé lorsque les astronautes gobaient

les boules de crème glacée qui flottaient dans l'espace ou lorsqu'ils marchaient la tête en bas.

«Monsieur, pourquoi les astronautes flottent-ils dans l'espace?», a lancé une fillette à un Hadfield qui n'a pas hésité pour dire que la question était très complexe et qui a fait des efforts pour vulgariser sa réponse.

«Comment fait-on pipi à bord de la navette?», a dit un autre, soulevant l'hilarité générale. Hadfield n'a pas bronché et sa réponse a été écoutée par un auditoire attentif qui voulait vraiment savoir. Par les journalistes aussi.

Marc-Antoine Desrosiers, 13 ans, et son copain Maxime Comtois, 12 ans, ont été enchantés par la rencontre avec leur héros et par la description de son aventure dans l'espace.

«C'est un métier drôlement pété, a lancé Maxime. J'aimerais vraiment flotter dans l'espace.»

«Moi, a dit Marc-Antoine, ce qui m'a le plus impressionné, c'est lorsque les astronautes sont entrés dans la navette *Mir* par le petit couloir.»

Voudraient-ils devenir astronautes? «Non, pas vraiment», a dit Maxime qui pense que l'entraînement est trop difficile. Marc-Antoine,

Les garderies, nouvelle pomme de discorde entre Ottawa et Québec

Pauline Marois est ulcérée par le nouveau programme fédéral de garderies

LE DEVOIR ET LA PRESSE CANADIENNE

Au moment même où Ottawa invoque l'état précaire de ses finances pour justifier une baisse de sa contribution aux programmes sociaux, le gouvernement fédéral a lancé hier un programme de garderies à frais partagés qui pourrait coûter jusqu'à 720 millions de dollars en trois ans.

Si la réponse des provinces a été plutôt tiède, celle de la ministre des Finances du Québec, Pauline Marois, a été plus directe: elle s'est dite particulièrement ulcérée par l'annonce d'Ottawa, un geste qu'elle a qualifié d'«aberrant et incohérent».

Le ministre du Développement des ressources humaines Lloyd Axworthy a expliqué hier que ce program-

VOIR PAGE A 8: GARDERIES

VOIR AUSSI EN PAGE A 5

■ Marois repart bredouille de la conférence des ministres des Finances
■ Formation professionnelle: Québec et Ottawa acceptent de discuter

Jean Éthier-Blais déjoué par la mort

Il fut l'une des grandes plumes de l'histoire du Devoir

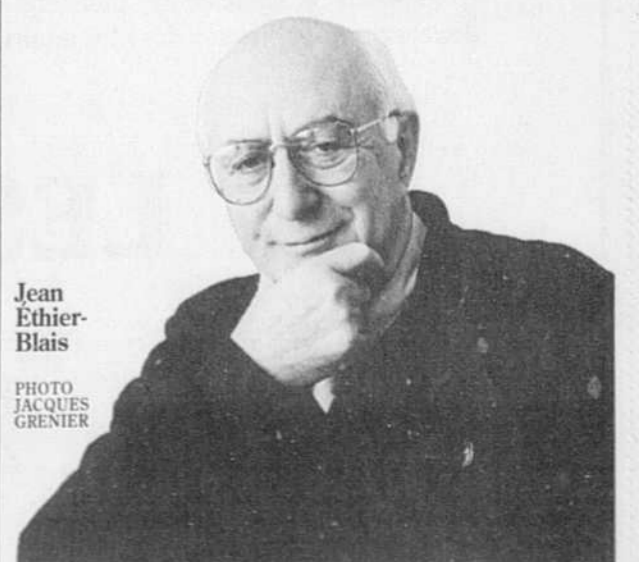
ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

La mort a déjoué Jean Éthier-Blais mardi, s'abattant par surprise sur lui qui marchait rue Simpson, vers 18h45. L'écrivain venait de quitter une réception à l'Université McGill, il se rendait à un cocktail au consulat polonais où l'on devait lui remettre un prix, et ainsi, entre deux mondanités, paraissant «en parfaite santé» selon le professeur Jean-Pierre Duquette qui venait de le laisser au coin de Sherbrooke, il s'est effondré. A 70 ans, son cœur a lâché.

La mort est une formalité désagréable mais tous les candidats sont reçus, écrivait Paul Claudel dans son journal. Jean Éthier-Blais aura évité la file d'attente par une mort si subite qu'il n'a pas même eu le temps de songer à remplir la fiche de candidature. Le milieu littéraire nationaliste québécois en est secoué, car Éthier-Blais, dont

VOIR PAGE A 8: ÉTHIER-BLAIS

■ Voir autre texte en page A 7



Jean Éthier-Blais

PHOTO JACQUES GRENIER

INDEX

- AgendaB7
- Avis publicsB5
- ClasséesA4
- CultureB8
- ÉconomieB2
- ÉditorialA6
- Le mondeB5
- Mots croisésA4
- Les sportsB6

MÉTÉO

- Montréal
Neige. Accumulation de 10 cm. Venteux. Max: -10
- Québec
Neige. Neige débutant tard en après-midi. Venteux. Max: -12
- Détails en A 4

VOIR PAGE A 8: ESPACE

Le Québec reçoit 31 % des transferts fédéraux.

LES CHIFFRES NE MENTENT PAS!

CE QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DIT :

Le gouvernement du Québec tente de rendre Ottawa responsable de sa situation économique actuelle.

LES FAITS :

Alors que les autres provinces canadiennes trouvaient des solutions pour contrôler leurs dépenses, les dirigeants du Québec étaient concentrés sur leur propre agenda politique.

CE QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DIT :

Le gouvernement du Québec laisse entendre que les compressions des paiements de transferts fédéraux sont une surprise postréférendaire.

LES FAITS :

La compression des transferts fédéraux aux provinces n'est une surprise pour personne. Elle a été discutée avec toutes les provinces dès la fin de 1994; elle a été annoncée à tous les Canadiens, en février 1995, lors du dépôt du budget fédéral, et elle n'entrera en vigueur que le premier avril 1996.

PAS!

CE QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DIT :

Le gouvernement du Québec prétend que le gouvernement fédéral pellette son déficit dans sa cour.

LES FAITS :

Les paiements de péréquation accordés au Québec augmenteront de près de 200 millions de dollars l'année prochaine.

CE QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DIT :

Le gouvernement du Québec prétend que le calcul des transferts pour 1996-1997 est injuste pour le Québec.

LES FAITS :

Le Québec, avec 25 % de la population canadienne, recevra, en 1996-1997, 31 % des transferts fédéraux, soit la même part qu'il reçoit depuis six ans. Cette somme de 11,1 milliards de dollars représente près du tiers des recettes du Québec.

CE QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DIT :

Le gouvernement du Québec semble suggérer que le Québec est la seule province touchée par les compressions.

LES FAITS :

Le gouvernement fédéral et tous les gouvernements provinciaux doivent prendre les mesures nécessaires pour assainir les finances et relancer l'économie. Toutes les provinces, y compris le Québec, doivent composer avec les mêmes compressions. Tous les pays industrialisés sont confrontés au même défi. C'est en passant à l'action ensemble que nous pourrons assurer à tous les Canadiens un avenir meilleur.

**LE QUÉBEC A TOUJOURS REÇU ET REÇOIT TOUJOURS
SA JUSTE PART DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX.**

PRINCIPAUX TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC (En millions de \$)			
	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Financement des programmes établis	5 307	5 348	5 390
Régime d'assistance publique du Canada	2 652	2 750	2 750
Péréquation	3 630	3 670	3 857
Total des principaux transferts*	11 266	11 446	11 667

*La péréquation associée aux transferts en points d'impôt du FPÉ, versée dans le cadre du programme de péréquation fiscale, figure en vertu des deux programmes. Afin d'éviter la double comptabilisation dans les totaux, la péréquation associée est soustraite du total.

LES FAITS SONT LES FAITS!



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

LE DEVOIR

MONTRÉAL

État de la réserve collective de sang

Critique	
0-	31%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 524-6724

Gestion des services municipaux

Bourque envisage des privatisations

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'année 1996 marquera des changements majeurs dans la gestion des opérations à la Ville de Montréal. Pour résoudre les problèmes financiers auxquels la métropole est confrontée, le maire Pierre Bourque envisage la privatisation de certains services municipaux.

Devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le maire Bourque a indiqué hier midi la nouvelle voie qu'empruntera son administration: «le partenariat entre l'expertise pu-

blique et le savoir-faire privé». «J'ai donné mandat aux services municipaux d'analyser les modes de fonctionnement et d'examiner en profondeur toutes les avenues possibles de gestion pour réduire les coûts et augmenter l'efficacité des services municipaux. Très bientôt, des projets nouveaux seront mis sur la table. Nous nous y engageons», a signalé M. Bourque.

Ce dernier a signalé que les champs d'activité majeurs de la municipalité sont visés dans son plan, y compris la distribution d'eau potable et l'entretien des rues. «Mais on va

garder la responsabilité politique des activités, précise le maire. C'est la façon de donner les services qu'on veut changer.»

Ce partenariat, ou privatisation, dont l'idée a été soulevée une première fois par le responsable des finances publiques à la Ville, Sammy Forcillo, pourrait prendre diverses formes. M. Bourque mentionne la possibilité d'ententes contractuelles avec une entreprise, la cogestion avec des organismes communautaires (l'actuel dossier des bibliothèques en est un bon exemple), la cession à un groupe d'employés de

la gestion d'un service et la collaboration accrue avec d'autres municipalités.

«Quelle que soit la formule retenue, l'objectif demeure le même: dispenser des services de qualité à moindre coût pour les contribuables», affirme Pierre Bourque, qui souhaite ainsi réaliser des économies de 15 à 20 % dans le budget d'exploitation de la municipalité, qui atteint les deux milliards de dollars.

Actuellement, la Ville a des partenaires dans la gestion des stationnements, les marchés publics et le déneigement.

Des fermetures sous surveillance médicale

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le Collège des médecins vient de créer un programme de vigilance pour s'assurer que les patients ne soient «pas pris en otage» et ne subissent pas une baisse de qualité des soins dans les hôpitaux bientôt appelés à fermer.

C'est du moins ce qu'a annoncé hier le président du Collège des médecins, le Dr Roch Bernier, qui estime que l'on ne pourra empêcher pour autant les médecins qui le décident de quitter les établissements qui doivent fermer.

«Notre objectif n'est pas d'empêcher les médecins de partir avant le temps, mais de mettre en place des éléments pour que les services médicaux soient maintenus tant que des patients fréquenteront un hôpital. La population ne doit pas être prise en otage», a soutenu le Dr Bernier.

Le comité responsable de l'inspection professionnelle se chargera donc de visiter spécialement les hôpitaux appelés à fermer pour recueillir des données sur les services médicaux et intervenir, au besoin, si des problèmes particuliers surviennent dans un établissement. «Si un hôpital nous avisait que la qualité des soins est compromise, nous agirions avec célérité», a indiqué hier le Dr Pierre Duplessis, secrétaire général adjoint au Collège des médecins.

Pareil comité n'aurait pas nécessairement pu empêcher la fermeture précipitée de l'hôpital Saint-Michel, a convenu le Dr Bernier, puisque dans ce cas les médecins avaient averti la direction de leur intention de démissionner en bloc deux mois à l'avance, comme l'exigent les règlements. «C'est difficile d'empêcher les gens de prendre des décisions personnelles s'ils respectent les règlements», invoque-t-il.

Jusqu'à présent, le président du Collège des médecins estime que la qualité et l'accès aux services médicaux n'ont pas été atteints par les compressions de 546 millions de dollars exigées de Québec. Mais le Dr Bernier croit qu'une seconde vague de com-

pressions serait inacceptable. «À l'heure actuelle, les compressions sont un risque calculé qu'on est capables de prendre. Mais des compressions supplémentaires feraient en sorte que l'on mettrait en péril notre système de santé», affirme le Dr Bernier, qui souhaite que la corporation médicale soit consultée si Québec devait imposer de nouvelles restrictions budgétaires.

Le procès du Dr Saint-Laurent

Le Collège des médecins se défend par ailleurs de vouloir cacher sciemment le verdict rendu par le comité de discipline de la corporation médicale à l'endroit du psychiatre Claude Saint-Laurent qui fait l'objet d'une plainte pour agression sexuelle.

Rendue il y a huit mois, la décision dans le dossier du Dr Saint-Laurent a fait l'objet d'une ordonnance de non-diffusion parce que le verdict n'est toujours pas rendu dans le procès du même médecin en Cour criminelle, a indiqué hier le Dr Bernier.

«Ce qu'on a fait, c'est de respecter ce que la cour nous ordonne. La loi est ainsi faite», affirme le président de la corporation médicale.

La Société Radio-Canada a tenté de faire casser mardi en Cour supérieure ces ordonnances de non-publication. Les plaignantes n'auraient même pas été avisées de la décision disciplinaire rendue à l'endroit du Dr Saint-Laurent. Selon le syndicat du Collège des médecins, comme le psychiatre a choisi de ne pas témoigner à son procès criminel, la loi obligeait le comité de discipline à tenir ses auditions à huis clos et à taire sa décision. Entre-temps, le psychiatre pratique toujours car l'appel de la décision disciplinaire entraîne illico la suspension de l'application de la décision disciplinaire.

Hier, certains membres du Bureau du Collège des médecins ont critiqué le Collège de s'être placé dans cette situation en entamant des procédures avant que la Cour criminelle n'ait rendu son verdict. Du côté du Collège, on dit n'avoir pas d'autre choix que de procéder dès qu'une plainte formelle est déposée.

Se loger ou se nourrir? Le dilemme de la faim

CAROLINE MONTPÉTI
LE DEVOIR

La moitié des utilisateurs de banques alimentaires consacrent plus de 50 % de leur revenu à leur logement. Tels sont les résultats d'un sondage mené par Multicaf, une banque alimentaire qui distribue des repas aux démunis, auprès de ses usagers. 278 ménages ont répondu aux questions posées par Multicaf, qui réclame par ailleurs que des mesures soient prises pour remédier au problème.

Pour l'ensemble des gens interrogés, le loyer moyen était de 396,49 \$. Les personnes seules payaient pour leur part un loyer moyen de 320,66 \$, les ménages de deux personnes payaient en moyenne un loyer de 416,55 \$, et les ménages de trois personnes et plus, 500,56 \$. Des 50,4 % des répondants qui dépendent plus de la moitié de leur revenu pour se loger, 25,2 % des répondants y consacrent plus de 60 % de leur revenu et 10,1 % y consacrent plus de 70 %. Ce sont les personnes seules qui consacrent en général la plus grande part de leur revenu pour se loger.

Parmi les gens interrogés par Multicaf, 46,8 % vivaient seuls, 23,7 % vivaient à deux, et 29,5 % vivaient à trois personnes ou plus. L'échantillon présentait également 404 adultes et 175 enfants. 83,7 % de ces personnes avaient l'aide sociale comme principal revenu. Ce qui équivaut, pour une personne seule, à un revenu annuel moyen de 7218 \$. Pour les ménages de deux personnes et plus, ce revenu est de 12 223 \$.

Multicaf rappelle qu'en 1993, le seuil de pauvreté pour la région de Montréal avait été fixé par les autorités gouvernementales à 18 000 \$ par année. Le gouvernement estime également qu'en allouant 30 % de leur revenu au paiement du loyer, les locataires atteignent un seuil critique de pauvreté.

Pour sa part, l'organisme Multicaf sert quotidiennement de 100 à 120 repas du midi, tandis que 600 ménages utilisent mensuellement son service de paniers de provisions. Au cours de la dernière année, 17 % de la population de Côte-des-Neiges a fait appel aux services de Multicaf. C'est 36 % de plus qu'en 1993.

Dans l'ensemble de la cité, quelque 450 organismes distribuent ainsi de la nourriture aux démunis.

«Évidemment, plus d'une cause est à la source du problème de la faim, écrivent les organisateurs de Multicaf dans un texte intitulé *La Faim du loyer*. La crise de l'emploi et la mauvaise répartition des richesses sont certes des facteurs connus et largement invoqués. Mais faut-il rappeler que pour bon nombre d'individus, le fait d'avoir faim est implicitement relié au paiement de leur loyer?»

Aussi Multicaf estime que l'obligation de choisir entre se loger et se nourrir présente un dilemme inacceptable. Selon les données recueillies par l'organisme, 56,8 % des usagers ont des problèmes avec le logement qu'ils occupent; soit que celui-ci ait besoin de réparations, soit qu'il soit envahi de cafards, soit qu'il soit mal isolé ou bruyant.



PHOTO JACQUES NADEAU

Malgré toutes ses efforts, la musique n'emplit pas les estomacs. André Picard faisait en effet partie d'un groupe de démunis accueillis hier au restaurant Chez Clô, dans l'est de Montréal.

L'accès direct à la culture

PERIODICA
INC.

1946-1996

LA RECHERCHE

Surprise : les vaccins ADN • Les Scythes de l'Altaï
Un arbre-usine, l'hévéa • La genèse des lacs salés



La première revue d'information scientifique et technique de langue française

La Recherche 11 n^{os} 92.00\$
La Recherche, prix étudiant 11 n^{os} 74.00\$
(avec photocopie de carte)

Téléphoner du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Région de Montréal : (514) 274-5468
Hors Montréal : 1-800-361-1431
Fax : (514) 274-0201

Boutique Courir

en collaboration avec

FISCHER LEIN AIR I.G. LOUIS GIRNEAU
SWIX SALOMON

vous offre des sorties de

SKI DE FOND
DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

DIMANCHE 17 décembre CAMP MERCIER OU
PARC DU MONT STE-ANNE
DIMANCHE 7 janvier PARC DU MONT STE-ANNE
DIMANCHE 21 janvier CAMP MERCIER
DIMANCHE 28 janvier PARC DU MONT ORFORD (ESTRIE)

(horaire complet disponible sur demande)

Coût: 35 \$

Incluant: Transport aller/retour par autocar de luxe
Frais d'accès aux pistes
Léger goûter à l'aller

Départ: 6 h 30, de Boutique Courir, Longueuil
1745, chemin de Chambly, Longueuil (stationnement gratuit)

Retour: 19 h 30 - 20 h au même endroit

Informations et/ou réservations
674-4436 • 499-9600 • 978-9822

Gouvernement du Canada / Government of Canada

EXAMEN DU MANDAT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

DEMANDE DE PRÉSENTATIONS

On procède actuellement à un examen du mandat de la Société canadienne des postes (SCP) au nom du gouvernement fédéral.

Cet examen évaluera les fonctions de l'organisation, ses activités commerciales dans un milieu concurrentiel, sa direction, ainsi que d'autres questions liées aux politiques et aux finances dans le cadre du mandat de la SCP.

Le président de l'examen reçoit les présentations par écrit sur l'un des aspects du mandat ou sur tous. Les présentations doivent lui parvenir le 15 février 1996 au plus tard. De plus, des réunions publiques auront lieu en mars et (ou) en avril à six endroits : Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax. Les personnes et les organisations qui veulent participer à ces réunions doivent d'abord envoyer leur présentation par écrit avant la date d'échéance.

Pour information, veuillez communiquer avec le bureau d'examen du mandat de la Société canadienne des postes en composant le :

1-800-823-8373

Il faut envoyer les présentations à l'attention de :

George Radwanski
Président
Examen du mandat de la
Société canadienne des postes
350, rue Albert, 4^e étage
Ottawa ON K1A 0S5

Canada

LES ACTUALITÉS

Service à domicile



PHOTO JACQUES GRENIER

CEUX QUI sont sur les dents à la seule pensée de se rendre chez le dentiste ont la belle vie grâce au CLSC Notre-Dame-de-Grâce, où l'on vient de créer un service de dentistes à domicile pour les personnes âgées.

Le chef du Bloc fait ses adieux aux Communes

Lucien Bouchard quitte avec nostalgie

JEAN DION DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard a tiré hier sa révérence à la vie politique fédérale en faisant part d'une «certaine nostalgie», mais en assurant qu'il gardera un «bon souvenir» de cette période mouvementée de sa vie où il estime être allé «au bout de son affaire».

Le chef du Bloc a présidé hier matin une dernière réunion du caucus de ses députés. En après-midi aux Communes, il a croisé une dernière fois le fer avec son rival Jean Chrétien, avec qui il a ensuite eu une rencontre privée de courtoisie.

Le leader bloquiste a même eu de bons mots pour son vis-à-vis des deux dernières années. «La personnalité de M. Chrétien, l'homme, l'individu, ne me déplaît pas. Il y a des choses très typiques chez lui: je reconnais bien souvent le tempérament du Québécois dans sa façon de se comporter.

L'enquête publique sur les petites centrales

Un fonctionnaire d'Hydro portait deux chapeaux

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

Jean Roch, un des fonctionnaires d'Hydro-Québec qui travaillaient à l'élaboration du programme des petites centrales privées au milieu des années 80, a signé à l'été 1987 une demande d'aide financière auprès du ministre de l'Énergie et des Ressources (MER) pour un projet, à Inukjuak, de la société Hydromega, la première à décrocher un contrat pour l'électricité qu'elle produit depuis aux écluses de la Voie maritime, à Sainte-Catherine.

Une lettre signée par Jean Roch, le 6 juillet 1987, à titre de président de Hydromega Developments a été déposée hier devant la commission d'enquête sur les achats d'électricité d'Hydro-Québec auprès de producteurs privés.

En raison de cette situation, a précisé hier M^r Yergeau en marge des travaux de la commission. L'homme d'affaires Lawee et Jean Roch seraient aujourd'hui à couteaux tirés, le premier ayant rompu tout lien d'affaires avec le second.

devant la commission indiquent que le projet Hydromega a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Société de développement industriel. Le projet ne cadrait pas avec les normes de la SDI ni avec celles du programme d'aide aux énergies nouvelles du MER.

Hydromega a finalement décroché en 1988 un contrat à près de 33 \$ du mégawatt (MW), soit trois fois ce que la société d'État payait, par exemple, à Énergie MacLaren au même moment.

Jacques Saint-Cyr, un haut fonctionnaire gouvernemental, avait indiqué à Hydro-Québec en 1986 que payer 35 \$ du MW constituait une véritable subvention aux promoteurs, d'autant plus surprenante, a-t-il précisé dans son témoignage, qu'Hydro-Québec était en situation de surplus à l'époque et, de façon prévisible, jusqu'en 1997.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

Grid of classified advertisements including real estate, services, and business listings.

Mots croisés section with a crossword puzzle grid and clues.

Décès section featuring obituaries for Jean Éthier-Blais and Thibault, Olivette.

Décès section featuring an obituary for Luc Bonenfant.

Weather forecast section for Montreal, Quebec, and Ottawa, including a map and temperature charts.

LE DEVOIR

POLITIQUE

La rencontre des ministres des Finances

Le Québec repart bredouille

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le Québec est reparti bredouille de la rencontre fédérale-provinciale des ministres des Finances qui a pris fin hier à Ottawa mais, «tenace», il promet de n'en pas démordre dans sa quête d'une plus grande autonomie dans la gestion de ses propres affaires.

La grande argentine de la province, Pauline Marois, a essayé un refus sans équivoque de la part du gouvernement fédéral dans sa tentative de rapatrier la totalité des pouvoirs de taxation (2,4 milliards de dollars par année) liés au financement des programmes sociaux, une manœuvre qui aurait permis à Québec d'obtenir un contrôle exclusif des fonds en matière de santé, d'aide sociale et d'éducation postsecondaire.

«Je constate qu'on n'a pas pris acte du résultat du référendum de la fin octobre, qui nous amenait à proposer et à nous entendre ensemble sur des changements majeurs. Je vous dis cependant que je suis patiente. Je ne renonce pas à mon objectif», a déclaré Mme Marois au sortir de la conférence.

«La réunion m'a une fois encore montré qu'il est difficile sinon impossible, dans le cadre actuel, d'en arriver à des solutions raisonnables», a-t-

elle ajouté, se disant convaincue que le seul objectif d'Ottawa, «c'est de réduire son déficit, peu importent les impacts que cela a sur nos propres budgets».

Le fédéral a déjà annoncé des compressions de l'ordre de 650 millions de dollars au Québec au titre des programmes sociaux pour l'exercice 1996-97. Dans l'ensemble du Canada, des coupes de sept milliards sur deux ans sont prévues dans les paiements de transfert.

Québec affirme qu'il est tout de même parvenu à se ménager des alliances avec d'autres provinces, dont la Colombie-Britannique qui a dit hier trouver l'offre d'un transfert massif de points d'impôt «intéressante, pourvu que le processus soit équitable pour tous», selon les termes de la ministre Elizabeth Cull. Mais l'opposition reste forte, notamment chez les provinces plus démunies.

Opposition chez Ottawa aussi, où le ministre Paul Martin a qualifié les demandes de son homologue québécois d'«exorbitantes». «J'ai dit très clairement que le timing n'était pas bon, que le gouvernement fédéral avait ses responsabilités et que la proposition de Mme Marois ne tient pas compte de choses comme la pérennité, qui est très importante pour le Québec. C'est certainement une façon pour le Québec de finan-

cer ses programmes sociaux. Elle n'a pas pris ça en ligne de compte du tout», a-t-il commenté.

Mais si M. Martin a évoqué le transfert massif de points d'impôt comme étant l'une des causes du déficit fédéral, le premier ministre Jean Chrétien avait de son côté une autre explication à offrir pour justifier le refus de souscrire à la demande du Québec. Aux Communes, il a carrément parlé de la nécessaire «visibilité» d'Ottawa: «Il est très important de continuer à faire des transferts [de fonds] visibles comme ceux-là [les transferts en espèces] pour que les citoyens de toutes les provinces sachent que le gouvernement fédéral contribue au paiement des programmes sociaux qui sont gérés par les gouvernements provinciaux.»

Dans l'ensemble, et malgré cette impasse, M. Martin a qualifié la conférence de «réussite». Si peu de progrès tangibles ont transpiré, «il y a un consensus très clair sur les objectifs» qui doivent être atteints: la poursuite du financement du filet de sécurité sociale, combinée à l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Mais il est évident que plusieurs provinces, dont les poids lourds que sont l'Ontario et la Colombie-Britannique, s'opposent à la façon dont Ottawa s'y prend pour réduire ses transferts tout en conservant la main haute sur la détermination des programmes.

Sur la question du Régime de pensions du Canada, dont on craint que les caisses ne soient à sec d'ici une quinzaine d'années, les ministres ont simplement convenu qu'Ottawa devrait publier un document de discussion. A cet égard, toutes les options demeurent sur la table, y compris celle d'un report de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, un principe auquel le Québec s'oppose.

M. Martin a tout de même assuré qu'il va toujours y avoir un système de pensions à financement public et que les provinces s'étaient entendues pour «reconnaître que la solution va se trouver dans un équilibre entre les bénéficiaires et les cotisations à payer».

En matière de TPS, que les libéraux fédéraux ont promis de réformer, le ministre a indiqué que certaines provinces se montraient favorables à l'harmonisation en vue de l'établissement d'une taxe de vente nationale, mais «d'autres sont réticentes et nous allons continuer à discuter».

En somme, l'unanimité reste à faire partout, et M. Martin s'est contenté d'indiquer qu'«en ce qui concerne les programmes sociaux, il est clair qu'il va falloir établir des priorités».

Une autre rencontre des ministres des Finances, à savoir prébudgétaire celle-là, doit avoir lieu en janvier ou février de la nouvelle année.

La fin de session à Québec

Le temps manque

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Québec — Donnant suite à sa promesse de soumettre la haute fonction publique à des règles de probité plus strictes, le gouvernement Parizeau déposera aujourd'hui ou demain un projet de loi sur l'éthique des grands administrateurs de l'Etat.

Le gouvernement compte également être en mesure de respecter son engagement de déposer pendant la présente session, qui pourrait se terminer demain, un projet de loi sur l'équité salariale, qui viserait à réduire l'écart salarial des femmes par rapport à leurs pairs masculins.

Mais le leader parlementaire du gouvernement Guy Chevrette a fait savoir hier qu'il ne déposera pas comme prévu un projet de loi modifiant la loi électorale et celle sur la consultation publique. Le gouvernement procédera plutôt par le dépôt d'un «document d'orientation» qui sera, selon M. Chevrette, «non exhaustif» et qui sera soumis à des audiences publiques au cours de l'hiver. Le premier ministre Jacques Parizeau a confirmé hier en Chambre que le dépôt d'un projet de loi sur l'éthique des hauts fonctionnaires aura lieu «avant la fin de la présente session».

En plus du projet de loi, qui prendra la forme d'amendements à la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, le gouvernement doit déposer les règlements sous-jacents. Fait «assez rare», selon M. Parizeau, c'est la rédaction simultanée des règlements qui aurait retardé le dépôt de ce projet de loi promis dans le discours d'ouverture de la première session en novembre 1994.

Le premier ministre avait alors fait savoir que «la probité des membres du gouvernement doit aussi être irréprochable [...] La probité de la haute fonction publique, non plus, ne doit pas faire de doute. Mais il faut pousser plus loin».

Un groupe de travail sur «l'éthique, la probité et l'intégrité des administrateurs publics», mis sur

pied par le ministre de la Justice, Paul Bégin, a remis son rapport en mai dernier. Celui-ci comportait 38 recommandations traitant du mode de sélection, de nomination et de rémunération des hauts fonctionnaires, ainsi que des questions de l'éthique et de la déontologie des administrateurs publics.

Le gouvernement vise à faire adopter, en priorité, deux projets de loi avant la fin des travaux: celui qui met en place l'Agence métropolitaine du transport et celui qui instaure des compressions de 180 millions de dollars dans le budget de l'aide sociale. Quant à ce dernier, le gouvernement pourrait être contraint de procéder à une motion de clôture mettant fin au débat afin de le faire adopter dans le délai prévu. Les libéraux s'y opposent toujours et n'ont aucunement l'intention de céder aux pressions du gouvernement. «S'ils veulent l'avoir, il va falloir qu'ils passent par là», a affirmé une adjointe du leader de l'opposition en Chambre, Pierre Paradis.

Les contrats référendaires

Les libéraux s'intéressent au cas Martineau

Il aurait touché 90 000 \$ comme conseiller de Parizeau avant d'être nommé président d'Hydro-Québec

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Québec — L'avocat souverainiste Yvon Martineau aurait touché plus de 90 000 \$ en tant que conseiller du premier ministre Jacques Parizeau dans le dossier référendaire durant les trois mois précédant sa nomination en mars dernier à la présidence du conseil d'administration d'Hydro-Québec.

Toujours en quête de preuves quant à l'existence d'une «filiale de contrats référendaires» qui se serait étendue au-delà de l'ex-ministère de Richard Le Hir, l'opposition libérale a en effet dévoilé hier que M. Martineau avait agi, au tarif de 30 000 \$ par mois, comme conseiller juridique au bureau du premier ministre du 21 décembre 1994 au 31 mars 1995. L'avocat associé au cabinet montréalais Martineau Walker avait été nommé président du conseil de la société d'Etat le 23 mars dernier par M. Parizeau pour un mandat de cinq ans. Sa rémunération annuelle est fixée à 150 000 \$. Le leader libéral en Chambre, Pierre Paradis, a pressé de questions le premier ministre Parizeau quant à la nature du contrat accordé sans appel d'offres, demandant si M. Martineau s'était «mêlé» du dossier référendaire.

M. Parizeau et le leader parlementaire du gouvernement Guy Chevrette, pour qui les tactiques de l'opposition deviennent de plus en plus «quétaines» dans l'affaire des contrats Le Hir, n'ont guère apprécié l'intervention de M. Paradis.

Le premier ministre a toutefois affirmé qu'en tant que conseiller juridique, M. Martineau avait été consulté dans la préparation de l'avant-projet de loi sur l'avenir du Québec. Ce dernier, qui avait suivi la fin des travaux des commissions régionales sur la souveraineté et auquel avait été annexée l'entente tripartite (PQ-BQ-ADQ) portant sur la souveraineté-partenariat, a été déposé le 7 septembre dernier. Son pré-décesseur, l'avant-projet de loi sur la souveraineté, avait été déposé le 7 décembre 1994, soit deux semaines avant l'entrée en fonction de M. Martineau comme conseiller auprès du premier ministre.

Le porte-parole de M. Martineau, Guy Versailles, a précisé dans une entrevue que celui-ci avait été engagé au conseil exécutif au tarif de 250 \$ l'heure et que son contrat consistait à fournir des «services professionnels» auprès du premier ministre. M. Parizeau a accusé les libéraux de «jouer les indignés» en se formalisant de ce que l'embauche de M. Martineau n'ait pas été soumise à un appel d'offres. «Ils pratiquent ça quasiment depuis la création du Parti libéral», a-t-il répliqué, demandant si l'ex-conseiller et homme de confiance de l'ancien premier mi-

nistre Robert Bourassa, Jean-Claude Rivest, avait été engagé à la suite d'un appel d'offres.

Les libéraux n'ont toutefois pas lésiné, accusant le gouvernement d'avoir dérogé aux procédures du Conseil du trésor non pas seulement dans l'octroi des contrats du Secrétariat à la restructuration que présidait M. Le Hir. Selon le député de Châteauguay, le contrat accordé à M. Martineau constituerait une preuve de plus que les «dérégations référendaires» se multipliaient à travers l'appareil gouvernemental en vue du scrutin du 30 octobre dernier.

Le premier ministre a qualifié les tactiques libérales de «galéjades» ayant seulement pour but d'associer «pour des raisons qu'on comprend bien» toute l'équipe ministérielle et la haute fonction publique aux conclusions embarrassantes du rapport du Vérificateur général Guy Breton sur l'octroi des contrats de la Restructuration à des personnes et à des firmes liées directement ou indirectement à Claude LaFrance. Le dépôt de ce rapport la semaine dernière a amené le conseil des ministres à ordonner une nouvelle enquête du Vérificateur, qui doit maintenant scruter à la loupe l'ensemble des 44 contrats accordés par le ministère de M. Le Hir.

Les libéraux, prétextant que le mandat du Vérificateur n'est pas suffisamment large pour faire toute la lumière sur cette affaire, énumèrent depuis quelques jours des contrats octroyés sans appels d'offres par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales et le Secrétariat sur l'avenir du Québec, ainsi que l'embauche de M. Martineau, pour étayer leur thèse selon laquelle il existait un «réseau de l'option» souverainiste qui aurait permis à certains tenants du OUI de profiter des deniers publics consacrés à l'effort référendaire du gouvernement.

Tactiques qui tiennent «à la bouffonnerie» selon M. Parizeau, pour qui l'organigramme du «réseau de l'option» que les libéraux ont fourni aux journalistes cette semaine «est pas mal plus compliqué que celui de l'Ordre du temple solaire».

Quant à Guy Chevrette, dont le fils Charles figure dans cet organigramme en tant que chef de cabinet adjoint du chef bloquiste Lucien Bouchard, les manœuvres libérales le répugnent au plus haut degré. «Je trouve ça cheap à mort, même un peu dégoûtant, qu'on mêle un jeune qui n'est pas relié directement dans la lignée d'influence politique» afin de le discréditer, a-t-il affirmé aux journalistes hier.

«La présomption d'innocence, ça existe même pour un libéral corrompu», a-t-il tonné, qualifiant les principaux intervenants libéraux dans ce dossier, dont MM. Paradis et Fournier, de «répugnants, dégueulasses».



Lloyd Axworthy en compagnie de Louise Harel.

PHOTO JACQUES NADEAU

Rencontre exploratoire sur la formation professionnelle

Harel et Axworthy ont fait de timides progrès

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Québec et Ottawa ont repris hier les pourparlers sur le litigieux dossier de la formation professionnelle et du développement de la main-d'œuvre.

Le ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, et la ministre québécoise de l'Emploi, Louise Harel, ont échangé hier des points de vue diamétralement opposés sur le sujet, mais ils ont convenu de permettre à leurs hauts fonctionnaires de poursuivre les échanges.

Mme Harel et M. Axworthy sont d'accord pour affirmer que cette première «rencontre exploratoire», d'une durée de 90 minutes, a été profitable. Ils se rencontreront à nouveau en janvier. «Nous avons fait des progrès», a souligné M. Axworthy, qui a «pris acte» de l'existence d'un consensus québécois qu'il a dit «respecter».

Mme Harel a interprété les propos de son homologue comme un signe d'«ouverture». «Il y a un bon climat d'échange, a-t-elle dit. Nous pensons qu'il est possible d'explorer [...] le consensus québécois.» L'Assemblée nationale a adopté unanimement le 4 décembre une

motion voulant que le Québec devienne «le seul responsable des politiques d'adaptation de la main-d'œuvre et de formation professionnelle sur son territoire». L'Assemblée nationale proposait également de rapatrier en conséquence les budgets que le gouvernement fédéral a alloués à ces programmes au Québec.

L'Assemblée nationale demandait par la même occasion à la ministre Louise Harel d'entreprendre des discussions formelles avec Ottawa, ce qu'elle a fait hier.

Le ministre Axworthy s'était dit prêt la semaine dernière à abandonner «toute implication directe» dans le secteur de la formation de la main-d'œuvre.

Il ajoutait par contre qu'il était obligé d'avoir son mot à dire dans les critères régissant l'octroi des fonds à cet égard. Hier, M. Axworthy a réitéré qu'il était fiduciaire (trustee) de tous les citoyens qui contribuent et qui bénéficient du régime d'assurance-chômage.

Cette rencontre tranche par ailleurs avec la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui s'est terminée hier à Ottawa.

La ministre québécoise des Finances, Pauline Marois, a invité à cette occasion le gouvernement fédéral à se retirer des programmes sociaux et à céder au Québec les pouvoirs de taxation qui y sont rattachés. Elle a essayé un refus sans équivoque de la part du gouvernement fédéral.

EN BREF

DROIT DE VETO: PROJET DE LOI ADOPTÉ

Ottawa (PC) — Sans l'assentiment des bloquistes et des réformistes, la Chambre des communes a adopté, hier soir, comme prévu, un projet de loi accordant un droit de veto sur la constitution au Québec, à l'Ontario, aux Maritimes, aux provinces de l'Ouest et à la Colombie-Britannique. Ce projet de loi fait partie des trois promesses post-référendaires du premier ministre Jean Chrétien. Le processus nécessaire à son adoption a été mené à toute vapeur par les libéraux qui voulaient absolument obtenir un vote final aux Communes avant le congé des Fêtes, qui commence demain.

NOTRE COLLECTION AUTOMNE-HIVER 95 EST ARRIVÉE!

POURQUOI ATTENDRE LES SOLDES QUAND VOUS POUVEZ ACHETER AU PRIX DE GROS

OUI MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR — COMPAREZ NOS PRIX Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements faits en FRANCE et en ITALIE

Prix CLUB 402

Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ 299\$ à 450\$

Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ 295\$

Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'aux genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ 125\$

La chemise Club-Paris 100% coton ou mélange faite en FRANCE et GRIFFÉE 70\$

La cravate 100% pure soie crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉE 40\$

Etc... Etc. Qui dit mieux?

Club 402-HOMME®

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200 Montréal (Québec) H3B 1H5, tél.: 861-3636

Lundi au vendredi 9h30 à 18h samedi 10h à 16h

Si vous AIMEZ les livres...



Des livres de semi-luxe, fabriqués au Québec, tirés à 150 exemplaires.

« Papier, maquette, typographie et illustrations éblouissent par leur raffinement et leur grande qualité. » (Le Devoir)

ALAIN-FOURNIER
Le grand Meaulnes
316 pages - 49,95\$

BALZAC
Le colonel Chabert
88 pages - 29,95\$

Études de femmes
316 pages - 49,95\$

DIDEROT
Le neveu de Rameau
112 pages - 29,95\$

FLAUBERT
Madame Bovary
484 pages - 59,95\$

MOLIÈRE
Le bourgeois gentilhomme
184 pages - 34,95\$

RADIGUET
Le diable au corps
154 pages - 34,95\$

ROSTAND
Cyrano de Bergerac
348 pages - 49,95\$

SAINT-EXUPÉRY
Vol de nuit
102 pages - 29,95\$

Disponibles chez les libraires dépositaires

ou chez l'éditeur

GUTENBERG

& Associés

Tél.: (514) 342-9280

Fax: (514) 342-0235

É D I T O R I A L

Une bataille pour RCI

Lise Bissonnette

Les temps sont durs, mais moins sombres qu'on ne le croit. Tant les dirigeants de Radio-Canada que le ministère canadien des Affaires étrangères pensaient pouvoir mettre la clé dans la porte de Radio-Canada International (RCI) en toute impunité. Le tollé, au contraire, est général. Et fort intelligent. Ou les discours sur la mondialisation sont creux, ou, comme tant de citoyens le comprennent, ils ont un sens. Et s'ils en ont un, la fermeture de RCI est intolérable.

Il y a des limites à n'être responsable ni de ses paroles, ni de ses actes. Le Parti libéral du Canada est à la tête du gouvernement canadien, et André Ouellet, hélas mais il en faut un, titulaire du ministère des Affaires étrangères du même Canada. Voici ce qui émanait des rangs libéraux en particulier et du gouvernement du Canada en général, il y a à peine quelques mois. En juin 1994, un Comité sénatorial recommandait que le mandat de RCI soit élargi et son financement restauré au niveau qu'il atteignait avant une première vague de compressions qui l'amputait de moitié en 1991. RCI diffusait alors en 14 langues, avait 250 employés et touchait entre 10 et 15 millions d'auditeurs dans le monde.

En novembre 1994, le Comité mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada, présidé conjointement par un sénateur libéral et un député libéral, reprenait la recommandation de juin et affirmait au surplus que «le retranchement actuel de RCI ne permet pas une pleine exploitation de son potentiel pour projeter l'image du Canada à l'étranger, et qu'il y aurait lieu de prendre des mesures pour redonner à RCI la place qui lui revient dans la radiodiffusion canadienne». Pour faire bonne mesure, en février 1995, il y a donc dix mois, M. Ouellet répondait au comité mixte en exaltant les vertus de RCI et son rôle crucial pour la promotion de la paix et de la compréhension entre les peuples.

Tout cette rhétorique s'envole en fumée et un porte-parole de M. Ouellet affirmait mardi qu'une présence du Canada sur Internet ferait tout aussi bien l'affaire!

Le problème de RCI en est un de gros sous, c'est-à-dire de 16,5 millions de dollars qu'assumaient jusqu'à aujourd'hui, à parts égales, Radio-Canada et le ministère des Affaires étrangères. Personne, bien sûr, ne nie les problèmes budgétaires du gouvernement et ceux du radiodiffuseur public. Mais diriger, c'est planifier, et choisir en tenant compte des principes qui sont le fondement des institutions.

Il y a à peine plus d'un an, M. Ouellet prétendait que la politique étrangère canadienne intégrerait désormais une préoccupation culturelle, et il avait fait appel aux meilleurs experts pour la définir. À

l'épreuve des faits, toutefois, on sait désormais que la politique étrangère canadienne est entièrement asservie au commerce extérieur. La défense des droits de la personne passe par-dessus bord, l'aide internationale est réduite sauf quand il s'agit de vendre aux pays pauvres de l'équipement canadien, l'investissement rétrécit dans les missions de paix. Et l'intérêt culturel a duré le temps d'une campagne référendaire et d'un investissement dans les services culturels de l'ambassade à Paris, pour embêter le Québec sur son propre terrain. Brader RCI s'inscrit dans cette logique réductrice.

Radio-Canada, pour sa part, affirme revoir actuellement son mandat pour le resserrer. L'important rapport du groupe de travail que préside André Juaneau sera rendu public sous peu. Pourtant on balance déjà RCI, lors même qu'il serait difficile de trouver un service plus accordé à la mission d'un diffuseur public. Où est l'essentiel, dans les coûteuses émissions de sports, de variétés, de rire, où Radio-Canada concurrence le secteur privé en salivant devant les cotes d'écoute, ou dans une présence internationale qui informe, éduque, relie des millions d'auditeurs dans le monde?

Quelqu'un, au ministère ou à Radio-Canada, aurait pu sonder l'industrie canadienne des télécommunications qui, toute privée qu'elle soit, est branchée sur les deniers et la réglementation publique pour vivre. Il y a là des géants qui pourraient soutenir RCI. Mais il aurait fallu vouloir, plutôt que de se rabattre sur la solution de facilité. Pas une seule justification, sauf celle de l'argent, n'est venue étayer la décision de fermer le service international. Parce qu'il n'y a pas d'autre, justement, et qu'on coupe à l'aveugle, dans ce qui semble le plus mou, et le plus indifférent à l'opinion.

Les protestations, venues de partout, sont donc réconfortantes. Et elles ne devraient pas en rester là. Amendée en 1991, la Loi sur la radiodiffusion canadienne oblige désormais la Société Radio-Canada à fournir un service international. L'amendement a été réclamé et obtenu par l'opposition libérale de l'époque et le gouvernement libéral d'aujourd'hui devra le renier aux Communes pour se débarrasser de RCI. Le débat public, dont tout ce beau monde pensait pouvoir faire l'économie, sera incontournable. Il ne fait que commencer.

Les libéraux
renient tous
leurs principes
et doivent en
rendre compte.

Un homme seul face aux mandarins

François Brousseau

D issident sous la dictature: cette occupation ne suscite plus, en Occident, la même marée de sympathie qu'au bon vieux temps de l'empire soviétique. Pourtant, le communisme a beau être officiellement mort, ses épigones mandarino-policiers continuent de sévir dans l'Empire du Milieu.

Hier matin à Pékin, un héros de la stature des Sakharov et des Soljenitsyne a été, pour la seconde fois de sa vie, condamné à 14 ans de prison pour s'être tenu debout devant un État qui considère l'exercice de la libre expression comme une folie et une attaque directe à sa sécurité.

À la suite d'un «procès» de quelques heures qui violait les normes les plus élémentaires du droit, le célèbre dissident Wei Jingsheng, 45 ans (dont plus de 15 en prison), en reprenait pour 14 autres années, au grand dam des chancelleries occidentales qui ont mollement protesté.

Wei, héros du premier «Printemps de Pékin» en 1978-79, avait à l'époque commis le crime de prendre au sérieux les «trois modernisations» alors annoncées par Deng Xiaoping, et d'en appeler de ses vœux une quatrième: la démocratie.

Mal lui en prit: ce fervent de la Révolution française apprit «à la dure» que les libertés occidentales n'étaient, au pays de Mao et de Deng, que luxe, décadence et trahison. De sa prison, dix ans plus tard, Wei vit les étudiants de 1989 se mobiliser au son des mêmes mots d'ordre sacrilèges... avec les mêmes résultats.

Malgré toutes les histoires de répressions, de procès sommaires et d'exécutions politiques qui se multiplient en Chine, les nouveaux mandarins font le pari que le prix économique à payer sera, pour eux, nul ou voisin de zéro.

Malheureusement, c'est là — à court et moyen terme — un pari raisonnable: Wei Jingsheng ou pas, le *business as usual* avec l'État le plus peuplé du monde doit se poursuivre.

Face à la Chine, la plupart des pays occidentaux — Canada inclus — ont même récemment mis au point des doctrines qui refusent, par principe, tout recours aux sanctions économiques pour cause de violation des droits démocratiques.

Qu'il nous soit, à tout le moins, permis de lever notre chapeau à cet homme seul et de prédire qu'à long terme, l'Histoire lui donnera raison. Car il n'est point de tyrannie éternelle.

L E T T R E S

Des propos ignares

J'ajoute ma voix au chœur des protestations contre les propos ignares et odieux du juge Bienvenue.

De telles inepties discréditent toute la magistrature.

C'est le résultat d'un régime où des avocats peuvent être nommés juges non pas pour leur compétence mais pour des services politiques rendus au parti au pouvoir.

Thérèse Romer

Saint-Eustache, 9 décembre 1995

Les radiodiffusions du MET

«C'est aujourd'hui que commence la 56^e année des radiodiffusions en direct du Metropolitan Opera», écrit votre collaborateur Maurice Tourigny dans *Le Devoir* des 9 et 10 décembre derniers. Ce n'est pas tout à fait vrai.

En effet, mis à part l'aparté du 11 décembre 1910, c'est depuis le jour de Noël 1931 que les matinées du MET sont entrées pour de bon dans nos foyers. Ce qui est vrai, c'est que la pétrolière Texaco les commande

de façon continue depuis le 7 décembre 1940. En réalité, cette émission, la plus ancienne sans doute de nos ondes, fêtera ses 64 ans dans une quinzaine de jours.

Je recommande à M. Tourigny de lire *The Metropolitan Opera: The Radio and Television Legacy* (New York, The Museum of Broadcasting, 1986) et «Broadcasting», un article rédigé par Peter Allen (l'actuel animateur des radiodiffusions en anglais) dans *The Metropolitan Opera Encyclopedia* (New York, Simon and Schuster-Metropolitan Opera Guild, 1987). Des lectures intéressantes pour se mettre au parfum.

Mireille Barrière

Sainte-Foy, 10 décembre 1995

Les éditions de la Paix

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le survol des maisons d'édition régionales dans *Le Devoir* du 2 décembre dernier, signé par Louise Leduc. Il est tellement rare et important que les grands quotidiens parlent de ces petites maisons d'édition.

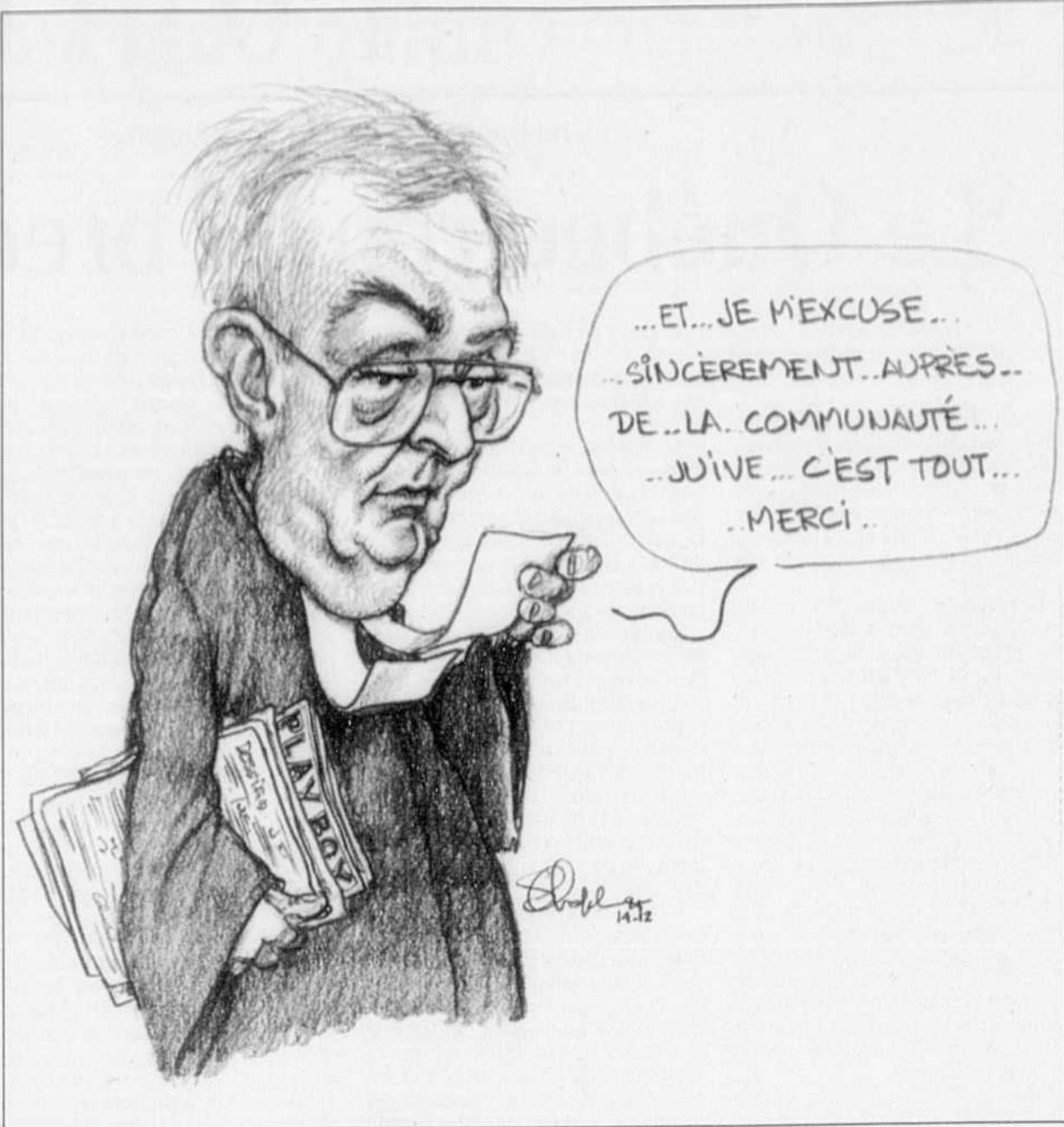
Nous aimerions rappeler que les

éditions de la Paix existent depuis neuf ans, sont agrées par la SO-DEC, ont 48 titres au catalogue, sortent 10 à 12 nouveaux titres par année, couvrent presque tous les genres littéraires et sont reconnues pour leur qualité de présentation et de contenu. Elles sont la seule maison d'édition générale située sur le territoire compris entre le fleuve Saint-Laurent et les États-Unis, à la hauteur de la Montérégie et de l'Estrie.

Nous éditons du roman, des nouvelles, de la poésie, des contes, de l'humour, des livres pour adolescents et albums jeunesse, ainsi que de l'édition savante. Notre collection ésothérique est très bien reçue. Et nos auteurs sont aussi reconnus, entre autres, que Louise de Gonzague Pelletier, André Cailloux et le grand penseur Pierre Pelletier.

En trois ans, un de nos titres en est rendu à 20 000 exemplaires, deux langues et cinq pays. Nous signons en Europe cette année.

Jean-Paul Tessier
Éditeur général et régional
Saint-Alphonse-de-Granby,
4 décembre 1995



Une culture canadienne: le fin mot d'Ottawa

L e croisement de la langue et de la culture recèle de multiples positions qui forment la quadrature du cercle pour quiconque tient la partisanerie pour une forme de réflexion.

À ce propos, rappelons que les termes «francophone» et «français» ne signifient pas la même chose. Le seul fait que des pays francophones se rencontrent régulièrement souligne qu'ils partagent à divers degrés une même langue tout en affirmant des cultures propres et diverses qu'on ne peut par ailleurs qualifier de «françaises», ces pays ne faisant pas partie de la France.

La culture anglaise est propre à l'Angleterre, la culture française à la France. On ne les retrouve pas telles quelles au Canada comme le prétend le premier ministre à Ottawa.

En ce sens, les gens des Premières Nations qui parlent, en sus de leur propre langue, soit l'anglais soit le français, ont leur propre culture qui n'est ni «anglaise» ni «française». Est-elle pour autant canadienne? Ils s'en défendent bien.

Ces jours-ci, en reposant la question à savoir comment soutenir la culture canadienne, le Comité du patrimoine pour l'unité canadienne se devait d'indiquer en quoi elle consiste. Le premier ministre est intervenu là-dessus.

Selon lui, les langues officielles au Canada n'influeraient pas sur la définition de la culture «canadienne» qui s'exprimerait indifféremment avec l'une ou l'autre langue, tel un corps à deux têtes.

Pour lui, la langue ne serait qu'un outil neutre, sans dimension, faite de pièces interchangeables à volonté, sans attache à des comportements et des formes de pensée, des objets de savoir, sans lieu géographique précis au sein d'un Canada *coast to coast*.

Le ministre passe sous silence l'alternance de la position dominante de l'une et de l'autre selon qu'on soit au Québec ou ailleurs au Canada. Des protestations ont suivi cette «sortie». Une culture canadienne



ROSE MARIE ARBOUR

sans langue ou plutôt avec une ou deux langues qui seraient sans importance est une aberration. Le premier ministre a été obligé de reconnaître qu'il existe aussi une culture québécoise. Il l'a cependant confondu avec la culture acadienne, négligeant le fait que toute culture se fonde aussi sur l'usage d'une langue dominante dans un espace territorial donné. Il oubliait du coup le fait que l'anglais est la langue dominante hors Québec, ce qui n'est pas une spécificité négligeable!

S'il existe une culture québécoise, c'est qu'elle est liée à un territoire géopolitique donné où des valeurs, des attitudes, des pratiques (légal, socioéconomiques) et des comportements sont partagés ou du moins cohabitent dans l'échange. C'est ce qu'on appelle un contexte et la langue dominante forme avec lui un tout indissociable.

Aussi, affirmer qu'une culture peut surgir n'importe où et de n'importe quoi comme le premier ministre le prétend, c'est interdire en principe que tout nouvel apport qui s'y intègre ou s'y ajoute la modifie. C'est une tout autre conception de la culture qui prévaut au Québec, qui est à l'antipode d'une telle ignorance des gens et de leur milieu de vie.

Les travaux du Comité du patrimoine canadien ont aussi attiré l'attention des députés *back et front benchers* à Ottawa sur le fait que des créateurs et des artistes reçoivent un soutien financier de l'État: pour les premiers, un tel soutien devrait aller dans le sens de l'unité canadienne. La culture comme outil de propagande s'ajoute ainsi à la confusion du premier

ministre sur la nature d'une culture «canadienne».

Il a été aussi reproché à Téléfilm Canada, organisme fédéral ayant financé le film *Octobre* réalisé en 1994, de promouvoir la destruction du Canada, ce film traitant d'un fait historique au Québec, l'aspiration à la souveraineté.

Probablement qu'aucun des détracteurs de Téléfilm n'a vu le film; si oui, le qualificatif de propagande ne leur serait pas venu à l'esprit à ce propos et seul l'effet de contexte permet cette sottise qui démontre comment l'art est récupéré à des fins partisans et comment des œuvres, bonnes ou mauvaises, deviennent soudain des pions sur l'échiquier d'un affrontement politique.

Le film *Octobre* de Pierre Falardeau est une œuvre qui porte sur le mal de vivre de jeunes gens du début des années 70 au Québec. Ils font des actes illégaux qui mènent à la tragédie que l'on sait. L'approche du film est tout en profondeur, en discrétion, en douceur même face aux émotions et aux gestes violents qui trament les événements racontés.

Le doute est au cœur de ces hommes qui n'arrivent pas à accepter d'être si mal dans une société qui ne leur fait pas de place. Pourtant, la Révolution tranquille faisait alors ses dix ans: comment se fait-il qu'ils en fussent là?

Ce film exprime de la compassion pour la misère qui a provoqué les événements d'octobre 70. Il n'excuse nullement les gestes mais il fait réfléchir sur nos propres cendres, 25 ans après ou un autre désarroi nous affecte qui n'est plus le seul apogée des jeunes floués de 20-30 ans mais celui des 30-40 ans et plus.

Voilà en ce film une propagande quelconque montre un penchant pour un autoritarisme inquiétant qui utilise la culture à des fins partisans et comme simple porte-voix.

L'art ne peut pas refaire l'histoire. Il peut du moins nous faire mieux voir le présent — ce qui insère l'art et la culture dans la trame d'un projet de société tout en n'y étant pas asservis.

À P R O P O S

...du taux de mortalité féminine

Depuis 1976, toutes les régions du Canada affichent des baisses substantielles de leur taux de mortalité générale féminine. Le Québec présente la baisse la plus appréciable, soit 26 %, se distinguant nettement des autres régions. Malgré cette baisse, les Québécoises affichent des taux de mortalité générale supérieurs (518 pour 100 000 personnes) à ceux des femmes des Prairies (494 pour 100 000 personnes) et de la Colombie-Britannique (483 pour 100 000 personnes).

Tout comme chez les hommes, c'est en Colombie-Britannique que l'on observe la mortalité féminine la plus basse (483 pour 100 000 personnes). Cependant, contrairement aux hommes, le taux de mortalité générale des Québécoises en 1991 est presque identique à celui des Ontariennes.

Le Québec comparé: indicateurs sanitaires, démographiques et socioéconomiques
Ministère de la Santé et des Services sociaux

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANFACON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Après le référendum

Et maintenant?

1- Le Canada et le Québec sont menacés de partition, mais il faut que chacun dépose les armes référendaires ou antiréférendaires, qui se sont révélées de pauvres arguments, et se mette à inventer

EDGARD PISANI

Ministre sous la présidence du général de Gaulle, l'auteur fut par la suite sénateur, membre du Parlement européen et chargé de mission du président Mitterrand. Entre 1988 et novembre dernier, il a présidé l'Institut du monde arabe.

Les résultats de la consultation populaire québécoise du 30 octobre peuvent sortir le meilleur et le pire, suivant ce que les Canadiens penseront et feront maintenant. Car le Canada et le Québec sont l'un et l'autre menacés de partition comme ils sont invités à une redéfinition qui fonde l'unité sur une union réelle. Mais il faut que chacun dépose les armes référendaires ou antiréférendaires qui se sont révélées être de pauvres arguments. Il faut que chacun se mette à inventer.

L'invention à laquelle l'extrême Amérique du Nord est invité commande l'avenir de bien des régions du monde. L'auteur est un patriote français militant fédéraliste européen. Il a, pendant sept ans, présidé aux destinées de l'Institut du monde arabe, un par la langue, la religion, la culture, divisé par des querelles intestines. Il est l'observateur attentif de ce qui se passe à l'est de l'Union européenne où fait rage l'affrontement des ethnies, des langues, des cultures, des religions, en un conflit multiple dont l'ex-Yugoslavie ne fait que donner une caricature exagérée.

Il a surtout été le médiateur dans l'affrontement des Touaregs indépendantistes et du gouvernement jacobin du Mali. Il a ainsi appris que le plus actuel des débats est celui qui oppose, ici, là et ailleurs, la nécessaire autonomie culturelle à la nécessaire unité politique de grands agrégats, de grands ensembles qui facilitent ou simplement rendent possible la «gouvernabilité» du monde. D'un monde atteint déjà et gravement menacé par l'instabilité.

C'est à l'échelle de ce monde que le débat canadien doit être étudié parce que le Canada fait partie du monde et parce que ce qui s'y inventera — ou ne s'y inventera pas — aidera — ou n'aidera pas — à ce que se dessinent les grands traits futurs d'un monde qui, en quelques années, a vu disparaître son organisation bipolaire et s'affadir le concept d'Etat-nation. Mais avant de poser les questions auxquelles doit répondre l'invention nécessaire, revenons-en au référendum pour essayer d'en lire objectivement les leçons.

Les souverainistes ont perdu, mais ils ont démontré qu'existe un peuple, une nation qui ne s'accorde pas de son statut. Ils ont, par le résultat obtenu, démontré la légitimité

culturelle, ontologique de leur affirmation. Mais ils paient cher cette démonstration: ils ont fait que s'exprime de façon inquiétante la division de la Belle Province. L'essentiel du territoire revendiqué par les Amérindiens, et l'essentiel de l'économie, implanté à Montréal, s'avèrent fédéralistes. Ils ont voté NON.

Quand tel et tel leaders indépendantistes disent que le combat continue, ils cachent leur amertume ou annoncent qu'ils sont prêts à donner à leur revendication une nouvelle géographie: jamais le Grand Nord ne cessera d'être attaché à l'unité canadienne; quant à la capitale économique, elle ne cessera pas de voir s'accroître le nombre de ceux qui, récemment implantés, expriment une préférence sans ambiguïté pour la fédération, même si, comme la chose paraît évidente, ils souhaitent que la province y occupe une place originale.

Ainsi, la revendication de souveraineté n'est plus menacée dans la légitimité ou la pertinence de ses valeurs, elle voit au grés des ans son territoire et son poids se réduire au point qu'après avoir fait peur, son cri pourrait ne plus inquiéter. Pour refaire l'unité du Québec et pour que celui-ci, unanime, revendique son identité, il faut que les souverainistes affirment qu'ils cherchent celle-ci et la recherchent, qu'ils la réclament et l'obtiennent dans un Canada uni.

Car l'identité québécoise (revendiquée comme élément tout à la fois irréductible et inséparable de l'ensemble canadien) a quelque chose de très fort et de convaincant. Elle a plus d'un complice parmi les autres provinces. Elle exprime, même si elle le fait avec excès, l'inquiétude d'un Canada menacé de survivre sans être. Chanté autrement, l'hymne québécois éveillerait des échos profonds chez tous ceux qui, du Pacifique à l'Atlantique, mais en particulier en Ontario et dans les Maritimes, s'inquiètent de la lente et impériale homogénéisation du continent nord-américain.

Car il y a piège de l'Histoire dans cette concomitance de la lutte canadienne contre l'indépendantisme québécois et de la lutte contre l'absorption du Canada dans un ALENA qui n'est que le faux-semblant économique d'une prétention politique. Considéré, conduit, institutionnalisé autrement qu'il ne l'a été, l'effort du Québec peut devenir comme le point de départ d'une nouvelle revendication canadienne d'authenticité à condition que tout le monde travaille.

Au train où vont les choses et s'ils n'y prenaient garde, les Canadiens de la prochaine génération verraient disparaître leur propre

identité. Après avoir lutté contre le séparatisme de son nord-est, le Canada tout entier serait irrémédiablement, et bien plus qu'il ne l'est déjà, envahi par une civilisation et des réseaux qui ne sont pas les siens.

Car existe une civilisation canadienne originale et privilégiée qui est aujourd'hui menacée. Sans doute, cette originalité et cette menace ne sont-elles pas ressenties de la même façon à l'est, dans les Prairies et autour des Rocheuses, mais elles sont ressenties parce qu'elles existent l'une et l'autre.

A peine est-il besoin d'analyser la menace, maintenant que l'association économique nord-américaine démontre que les Etats-Unis sont prêts à payer de quelques inconvénients immédiats la certitude qu'ils croient avoir de régner bientôt sans partage, culturellement, sociologiquement autant qu'économiquement, sur le Canada et le Mexique.

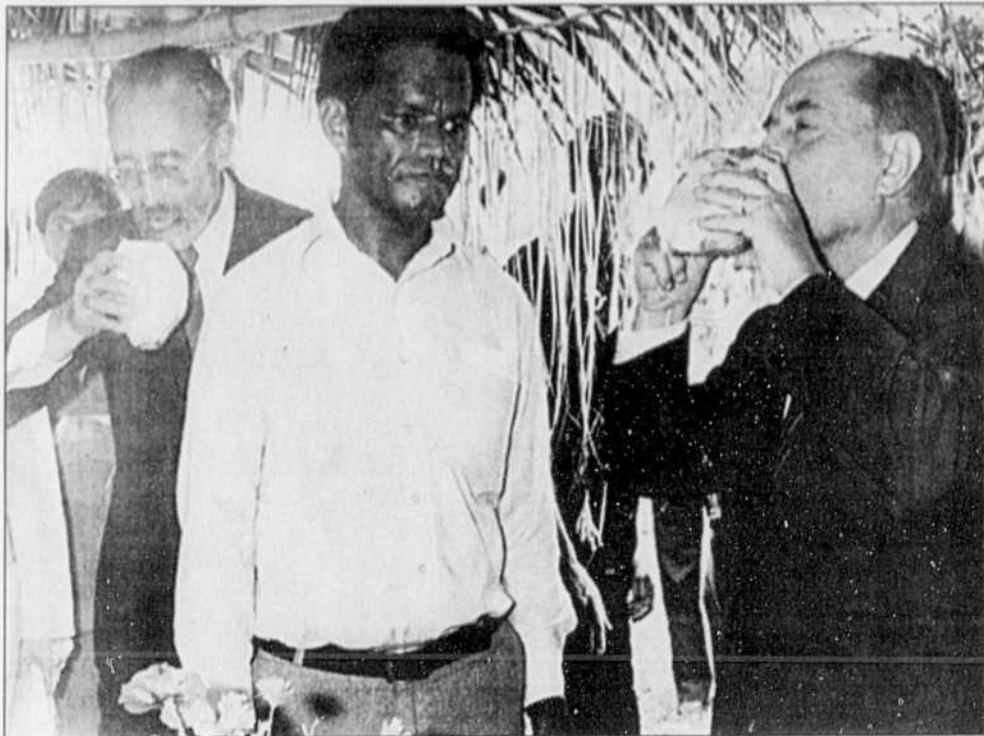
La manière dont ils jouent du dollar canadien, les déclarations indiscrettes que leurs porte-parole ont faites avant et après le référendum, l'événement qu'ils ont fabriqué autour de déclarations fédéralistes canadiennes faites dans leur presse et sur leur territoire,

les menaces de délocalisation industrielle dont leurs compagnies ont martelé l'opinion québécoise, certains arguments même de porte-parole fédéralistes québécois prouvent les prétentions hégémoniques qui sont les leurs, tout autant que le fait leur politique globale qui tend à mettre le monde entier sous réseau culturel «américain».

Ce qui est le plus grave, c'est leur messianisme. Alors qu'ils souffrent de maux plus graves sans doute que ceux dont souffrent toutes les sociétés modernes, ils prétendent imposer au monde entier leur mode de vie et leur civilisation.

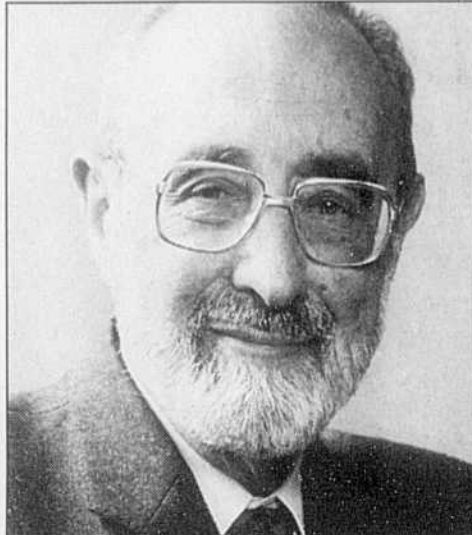
Ils plaident pour la mondialisation et l'échange marchand qui tend à l'uniformisation des valeurs et des organisations parce qu'ils sont assurés qu'ils en seront les maîtres. Ils feraient mieux de s'interroger sur le destin de leur propre société.

La première victime choisie de la politique «américaine» est le Canada, même si celui-ci a une civilisation bien à lui et qu'il veut à tout prix sauvegarder. Et c'est de cela qu'il faut partir en se convainquant de ce que, biculturel sans doute, voire multiculturel, le Canada a fondé, grâce à son héritage multiple, récent mais riche et parfois enraciné fort loin dans le temps, grâce à son immensité, grâce à son voisinage, grâce au fait qu'il s'est voulu terre d'accueil, une manière d'être et de vivre qui fait la singularité de son prix: de l'embouchure du Saint-Laurent à l'île de Vancouver, du Grand Nord aux Grands Lacs.



Edgard Pisani en 1985 (à gauche), en compagnie du président François Mitterrand (à droite), lors d'un voyage en Nouvelle-Calédonie au moment où il était haut commissaire français.

PHOTOS ARCHIVES



Edgard Pisani

Ce qui frappe d'abord le visiteur, voire le familier, c'est le caractère paisible d'un peuple qui ignore la violence et les emportements. C'est le respect que les êtres ont les uns pour les autres et le respect que l'organisation physique du territoire et des immeubles manifeste pour les êtres.

C'est la disponibilité des administrations et entreprises de service qui sont plus attentives qu'ailleurs en dépit des tentations bu-

reaucratiques. C'est la curiosité et l'ouverture à l'égard de tout ce qui se fait et se crée dans le monde; cela se manifeste dans les musées, comme dans les laboratoires où s'élaborent les techniques de la communication.

C'est le caractère naturel de la présence de personnes de toutes couleurs, de toutes origines. C'est le respect de la nature. C'est le caractère très fort, ni révolté, ni soumis, ni triomphant de la lutte que les femmes conduisent inlassablement, non pas seulement pour qu'une juste place leur soit faite, mais pour que soit vraiment pris en compte le regard qu'elles portent sur le monde et la société, l'idée qu'elles ont de la vie. Oui, de la vie qui, avec la liberté et l'égalité, constitue le bien suprême. On n'est pas tolérant au Canada, cette vertu prenant place parmi bien d'autres: on est tolérance et respect. Et c'est bon à voir et c'est bon à vivre!

Pourtant, et c'est là qu'est le problème, la politique, dans le sens quotidien du terme, a envahi et ténalisé la relation entre les deux cultures qui sont l'une et l'autre indispensables à l'existence du Canada. Elles sont chacune liées à l'existence de l'autre dans son originalité. Elles sont l'une et l'autre nécessaires au maintien de ce que nous appelons tout à l'heure la civilisation. Demain: «Le Québec est inséparable du Canada à la condition que le système fédéral prenne en compte les raisons et la volonté québécoises d'exister».

Hommage à Andrée Maillet, 1921-1995

Une femme de l'écriture

Cette grande malade avait compris la leçon de l'absolu esclavage de l'écrivain; elle a écrit jusqu'à la fin, vainquant la douleur par la volonté de se dire

JEAN ÉTHIER-BLAIS

Voici la dernière contribution à la littérature de cet écrivain et ancien collaborateur du Devoir, décédé mardi soir à Montréal. Il avait fait parvenir le texte qui suit au journal, il y a quelques jours.

Quels que soient le continent, le pays, la langue, lorsqu'un écrivain meurt, il emporte avec lui, là où nous allons tous, le souvenir vivant de ceux qui l'ont aimé. Il ne part pas seul. Et lorsqu'avec les autres ombres, il attend son tour au bord du fleuve fatal, ce qu'il tient de plus précieux à la main, cette obole qui lui permettra d'entrer dans l'Éternité la tête haute, c'est cet amour. La pièce que tient Andrée Maillet est sans alliage.

C'était une femme de combat, dont la personnalité ne souffrait aucune compromission. Elle aimait passionnément, de tout l'être, avec une fidélité rare. Elle avait des idées politiques arrêtées et généreuses. Certains de ses amis ont évolué à l'encontre de ce qu'elle estimait juste. Elle condamnait ces palinodies, jamais l'homme. Elle aimait le Québec, pays et patrie, dans toutes ses composantes et souhaitait pour lui l'éclatement solaire de l'indépendance. Elle nous aura accompagnés, encouragés, elle aura fouetté notre espérance jusqu'à cette orée de la mystérieuse forêt de l'avenir où nous sommes parvenus.

C'était une femme de courage. Élevée dans l'opulence et dans un milieu privilégié où le luxe s'alliait à l'idéal le plus élevé de la culture, elle a été terrassée par la maladie à cet instant précis où son talent d'écrivain venait de donner sa mesure. Elle n'a pas cédé. L'adversaire était de taille. Elle parlait de ses maux comme s'il s'était agi d'une autre, de telle sorte que ses amis, tout en admirant sa volonté de fer, avaient presque tenu pour acquis ce courage de Romaine de la République.

Elle a transformé la souffrance en pouvoir créateur et je ne connais personne qui, mieux qu'elle, ait su vivre en profondeur la leçon de Pascal sur le bon usage des maladies. Cette grande malade avait compris la leçon de l'absolu esclavage de l'écrivain. Il est l'enfant de son œuvre. Elle a écrit jusqu'à la fin, vainquant la douleur par la volonté de se dire.

Car c'était une femme de l'écriture. Elle appartient à cette prestigieuse lignée de femmes-écrivains dont les œuvres jalonnent l'histoire de notre littérature: Madame Bégon, Fadette, Laure Conan, Germaine Guèvremont, Gabrielle Roy, Cécile Chabot, Andrée Maillet.



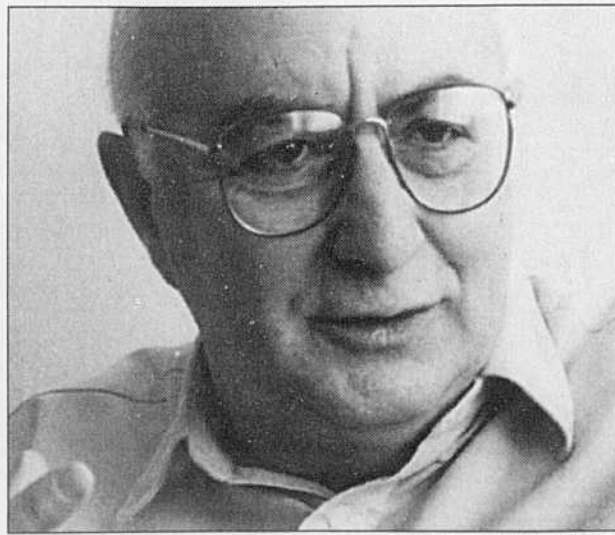
Andrée Maillet

PHOTO ARCHIVES

Leurs œuvres fortes, souvent sublimes, donnent à notre littérature son ton particulier, fait d'amour de ce peuple dont nous sommes issus, amour de sa grandeur dans l'histoire, de sa fragilité, de ce don que nous avons d'accepter l'abnégation; compréhension maternelle de cette aliénation historique qui nous ronge le foie. Andrée Maillet a su décrire les virtualités de l'homme québécois dans *Profil de l'original* comme dans *Les Remparts de Québec*, où une langue d'une virtuosité lumineuse est mise au service de l'analyse psychologique et de la prescription sans fadeur de notre milieu.

L'écrivain qui ne recherche pas la justice ne rencontrera jamais la vérité. Cependant, son grand talent l'a amenée à écrire dans tous les genres.

Elle n'a pas su s'astreindre à la ligne droite du roman, de la poésie, d'un registre dominant. Elle a aimé les routes vicinales de l'écriture, ce qui explique le morcellement, mais aussi le pétilement vivace, de son œuvre. Andrée Maillet n'a pas cru bon de nous laisser des *Mémoires*. Ses parents à eux seuls méritaient un livre; ses souvenirs d'enfance un autre, car elle a connu tous les



Jean Éthier-Blais

PHOTO JACQUES GRENIER

écrivains qui ont compté et qui comptent; ses années à Amérique Française avec Hertel et Baillargeon, quelle richesse!

Et ce portrait d'elle-même qu'elle ne nous a pas donné! Il y a sans doute une insigne pudeur dans ce retrait, dans ce refus de se livrer en pâture. On reconnaît là un trait caractéristique de ces femmes de la haute bourgeoisie qui savent d'instinct jusqu'où dans le domaine de la confiance il ne faut pas aller trop loin.

Elle fut une femme d'amour. Jusqu'à la fin, son mari l'a entourée de soins.

Elle est morte au sein de sa famille, elle s'est éteinte paisiblement dans l'amour, ayant choisi de ne pas se survivre. Je me fais l'interprète des écrivains québécois et, je sais qu'Andrée Maillet aurait aimé cette nuance, des écrivains de langue française du monde entier, en lui disant adieu, témoignage d'affection pour l'être humain et la femme qu'elle fut, d'admiration pour l'écrivain et son œuvre, indissolublement liés, témoignage enfin de cette dignité de l'écrivain qui se dressera toujours comme un rempart infranchissable contre l'oubli.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Louise Gagné (directrice), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zuida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président). LA FONDATION DU DEVOIR (rice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

COLS BLEUS

SUIVE DE LA PAGE 1

selon le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Henri Massé, «le syndicat a mis de l'eau dans son vin».

Outre l'engagement de ne plus perturber entre autres le déneigement (bien que l'avis de grève des heures supplémentaires soit maintenu), le syndicat retraite quant au financement de la réduction de la semaine de travail par l'abaissement du plancher d'emploi. Sur ce dernier point, le président des cols bleus Jean Lapierre assure d'ailleurs qu'une offre récurrente, représentant plusieurs millions de dollars en économies pour la Ville, serait proposée «comme un cadeau aux Montréalais».

Les pourparlers auraient progressé d'une façon telle, selon M. Massé, qu'une quinzaine de jours suffiraient à conclure une entente. D'aucuns demeureront toutefois sceptiques devant tant d'optimisme compte tenu de l'évolution en montagnes russes du dossier au cours de la dernière année.

A pareille date l'an dernier, les deux parties affichaient un bel enthousiasme qui se solda rapidement par un blocage majeur entraînant en mars une première grève des heures supplémentaires. L'administration montréalaise réclame alors à hauts cris le droit au lock-out pour mater ses cols bleus. Le gouvernement du Québec refuse et oblige plutôt patron

et syndicat à cesser leurs moyens de pression et à se parler en présence de médiateurs.

L'échec de cette démarche imposée est constaté en octobre après que la Ville eut rejeté le rapport de médiation et que les cols bleus eurent déclenché une autre grève des heures supplémentaires. Finalement, Québec devait convoquer les parties en commission parlementaire la semaine dernière, leur accordant un dernier délai avant l'imposition d'une loi spéciale.

Tout porte maintenant à croire que le délai s'étirera encore. «Le gouvernement ne devrait pas fourrer son nez là, a soutenu le secrétaire général de la FTQ. Il n'y a rien de mieux que des parties qui prennent leurs responsabilités pour en venir à une entente négociée parce qu'on va continuer à vivre ensemble après.»

De toute façon, argue M. Massé, une intervention législative du gouvernement entraînerait un arbitrage d'environ huit mois dont personne ne sortirait véritablement gagnant. Henri Massé ajoute qu'au cours de la semaine de négociations, il «a constaté une certaine souplesse» de la part de la Ville. «On a eu des discussions corsées mais très sereines», précise-t-il.

L'administration municipale cherche à réaliser annuellement des économies de 20 millions de dollars par le renouvellement de la convention collective de ses employés manuels.

GARDERIES

SUIVE DE LA PAGE 1

me servira à étendre et améliorer le système des services de garde dans les provinces. Mais il y a un hic: pour y avoir droit, les gouvernements provinciaux devront s'engager pour le même montant.

Pauline Marois craint qu'Ottawa, comme on a pu l'observer dans d'autres secteurs, cherche de nouveau à implanter un programme pour mieux se retirer de son financement à plus ou moins court terme. «Pendant combien de temps, deux ans, trois ans, quatre ans, cinq ans», le fédéral participera-t-il, «nous laissant évidemment [ensuite] la responsabilité des services et les coûts qui vont avec?», s'est demandé le ministre.

Tout en reconnaissant que les provinces se retrouvent ainsi en position délicate, M. Axworthy a néanmoins déclaré: «Nous croyons qu'investir dans de meilleurs services de garde est une priorité, et pas seulement pour nous mais, nous l'espérons, pour tout le monde.»

«Les parents qui travaillent, surtout les familles monoparentales et les parents qui tentent de sortir de l'aide sociale, ont besoin d'un meilleur accès à des services de garde abordables et de qualité», a-t-il dit.

Le programme fédéral prévoit:

- 630 millions en trois à cinq ans pour des «investissements conjoints dans les garderies» avec les provinces;
- 72 millions en trois ans pour la création de 4300 nouvelles places en garderies pour les autochtones;
- 18 millions pour la recherche dans ce domaine.

Les détails de ce nouveau programme ne seront pas connus avant une rencontre du ministre avec ses homologues provinciaux. Hier, M. Axworthy leur a fait parvenir une lettre afin de les inviter à participer à son projet et leur demander des suggestions sur la meilleure manière dont le programme pourrait fonctionner.

Le ministre a ajouté que les provinces auraient jusqu'en janvier pour répondre à son offre et qu'il ferait rapport au cabinet au début février.

Lors de la campagne électorale de 1993, le livre rouge des libéraux promettait la création de 150 000 nouvelles places en garderies en trois ans si certaines conditions économiques étaient rencontrées.

M. Axworthy n'a pas voulu dire hier si son programme répondrait à cet objectif, affirmant que tout dépend de ce que les provinces auront à dire sur le sujet.

Jusqu'à maintenant, le ministère du Développement des ressources humaines n'a créé que 6000 nouvelles places en garderies pour les enfants autochtones.

Le Québec n'a pas été la seule province à accueillir tièdement les propositions d'Ottawa.

Le ministre ontarien des Services sociaux, David Tsubouchi, ne rejette pas l'idée de participer, mais il ajoute que sa province privilégie les garderies à but lucratif.

L'Ontario a déjà coupé les subventions pour 3600 places en garderies uniquement à Toronto.

«Je ne crois pas que nous rejetions toute offre d'argent qui nous sera faite, mais nous voulons nous assurer que cela s'inscrit dans la direction que nous prenons, a dit le ministre Tsubouchi. Ce que nous recherchons vraiment en Ontario, ce sont des garderies abordables, pas nécessairement plus de garderies.»

Son homologue du Nouveau-Brunswick, Marcelle Mersereau, a déclaré pour sa part que l'obligation de participer aux coûts pourrait limiter la capacité de sa province de se joindre au programme. Cependant, a-t-elle ajouté, ses fonctionnaires se pencheront sur la proposition.

Un versement minimum de trois millions est déjà assuré aux plus petites provinces, a indiqué hier le ministre Axworthy.

Manning réclame la destitution de Chrétien

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Amplifiant l'écho d'un mouvement de mécontentement qui se dessine au Canada anglais, le leader réformiste Preston Manning a réclamer hier la destitution du premier ministre Jean Chrétien en invoquant son «irrationalité» politique et constitutionnelle.

«Le premier ministre devrait démissionner dans l'intérêt de l'unité nationale», a déclaré M. Manning.

Selon lui, M. Chrétien a fait preuve d'un «comportement politique irrationnel et d'un comportement constitutionnel irrationnel», particulièrement depuis le référendum québécois d'octobre dernier.

«Le quart-arrière actuel [M. Chrétien] est en train de perdre la joute. L'appui au fédéralisme, s'il y avait un autre référendum au Québec, serait inférieur à celui qui a été enregistré à la fin de la campagne [référendaire]», a-t-il soutenu. Le chef réformiste estime que la responsabilité de destituer le premier ministre revient au gouverneur général.

Appuyé par les 46 députés de son parti (les cinq autres se trouvant dans leurs circonscriptions respectives), il a adressé une requête au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre des communes pour qu'une demande soit transmise en ce sens au gouverneur général.

M. Manning a plusieurs reproches à faire à M. Chrétien, dont l'attribution d'un droit de veto au gouvernement «séparatiste» du Québec et son refus de préciser les pouvoirs constitutionnels qu'il entend employer pour s'assurer que la question soit claire lors d'un prochain référendum au Québec.

Outré par cette demande de destitution, M. Chrétien a rétorqué que le leader réformiste n'avait sans doute pas toute sa tête quand il en a eu l'idée.

«Il [M. Manning] a eu un maudit gros party hier soir, trop de rhum

dans son lait de poule [egg nog], a-t-il dit. Appelé à répéter ses commentaires devant les caméras de télévision, le premier ministre a reculé en se demandant plutôt ce que M. Manning avait mis dans son lait hier matin.

«Au dernier décompte, j'ai toujours 177 députés, et lui, combien en a-t-il?», a-t-il ensuite lancé. La vice-première ministre Sheila Copps s'est probablement inspirée de M. Chrétien puisqu'elle a imploré M. Manning «d'arrêter de fumer ce qu'il fume» et de prendre des vacances.

«Il doit commencer à reconnaître que la démocratie doit prévaloir et qu'il aura sa chance aux prochaines élections», a-t-elle expliqué.

Mais il faut signaler que M. Manning n'est pas le seul à avoir des critiques à faire à l'endroit de M. Chrétien. Dans les derniers jours, les grands quotidiens du Canada anglais ont eu des commentaires durs à l'endroit du premier ministre, en réaction à sa piètre performance lors du forum auquel il a participé lundi soir sur les ondes de CBC. «Jean Chrétien est ce qu'on pourrait appeler un vétérinaire bourgeois», écrivait hier en éditorial *The Globe and Mail*, il est astucieux sans être nécessairement avisé, sensible sans être nécessairement réfléchi, raisonnable sans être nécessairement brillant.

«Étant donné que le Canada se trouve à un carrefour historique, M. Chrétien est un premier ministre important», ajoutait-on.

Mardi, Richard Gwyn, chroniqueur au *Toronto Star*, affirmait pour sa part que M. Chrétien doit carrément démissionner.

Par ailleurs, appelé à réagir, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard n'a pas paru impressionné par les idées de M. Manning.

«Je trouve cela tout à fait saugrenu que de demander au gouverneur général de destituer le premier ministre. Je trouve que c'est folklorique comme façon de fonctionner.»

ÉTHIER-BLAIS

Une plume adroite et sans gaucherie

SUIVE DE LA PAGE 1

la dernière passe d'armes datait des derniers jours du référendum du 30 octobre, un référendum qu'il jugeait «sans âme» («Je voterai OUI. Je refuse d'appartenir à la génération des morts. J'appartiens à celle des vivants»), était l'une de ses figures classiques.

Jean Ethier-Blais demeurait, jeune septuagénaire, très actif dans la république des lettres et dans le débat national où il était l'un des derniers défenseurs des idées du chanoine Lionel Groulx.

En avril dernier, le ministre québécois des Affaires internationales, Bernard Landry, avait même dû se dissocier publiquement d'un document gouvernemental destiné à l'étranger et rédigé par Ethier-Blais. Celui-ci y écrivait que les communautés ethniques n'avaient jamais participé à l'histoire du Québec. L'homme était tenace dans ses convictions.

Mort sur le trottoir devant un consulat, la fin de Jean Ethier-Blais n'est pas qu'étonnante, elle apparaît étrange et logique à la fois chez celui qui avait d'abord commencé ses carrières (il y en aura trois) dans la diplomatie. Au début des années 50, ce Franco-Ontarien né à Sturgeon Falls le 15 novembre 1925, qui fit «ses humanités» à Sudbury et fréquentait «Normale Sup» à Paris, était entré «dans la carrière». Il sera secrétaire d'ambassade à Paris pour le gouvernement canadien, puis on l'enverra à Varsovie et finalement à Hanoi. Carrière courte, qu'il interrompt en 1960, mais qui lui a tracé un profil claudélien dans les goûts et la manière, le style se mettant en frais pour faire l'homme.

La seconde carrière d'Éthier-Blais se déroulera dans le professorat et sera bien plus longue car elle durait encore dans l'émérite. Revenant d'Europe en 1960, il occupa un poste de professeur de littérature française à l'Université Carleton à Ottawa avant d'entrer à l'Université McGill en 1962 où il sera le premier Canadien français à y enseigner la littérature française. C'est Raymond Klibansky qui l'avait recommandé dans cette institution où le Canadien français était alors rare et objet de méfiance. De 1971 à 1973, Éthier-Blais dirigera à McGill le département d'études françaises.

C'est sa troisième carrière, celle d'écrivain et de journaliste, qui le fera connaître et dévoilera chez lui un grand chroniqueur littéraire et à l'occasion un franc polémiste. C'est ici au *Devoir*, où André Laurendeau l'a invité, que Jean Ethier-Blais, en 1961, entreprendra un grand bail de critique et de carnetiste. Pratique trente ans de signature dans nos pages où les samedis ramèneront sans cesse pour les lecteurs de trois décennies les preuves de son amour puissant pour la littérature et ses écrivains. Éthier-Blais a été au *Devoir* une des grandes plumes de l'histoire de la maison.

Il y défendra avec un raffinement d'expression la littérature québécoise durant un quart de siècle en suivant de près certains auteurs, effectuant une critique d'accompagnement mais aussi une critique de référence, sachant situer dans leurs champs et leurs influences les écritures d'ici face aux écritures

d'ailleurs. Mais ce ne sera pas sans dureté et sans exclusive, car Éthier-Blais avait ses jours, il savait attaquer et pourfendre, et il est des écrivains, je pense à Gérard Bessette par exemple, qui n'eurent aucune chance avec lui.

Le critique, avec le temps, s'était fait carnetiste, et vers la fin des années 70 ce sont ses «carnets» que les lecteurs du *Devoir* ont pu suivre durant une douzaine d'années. C'était l'article du cahier, le plus richement écrit, le plus nourri d'une culture universelle, le mieux finigué, dans lequel filait l'ombre de son interlocutrice idéale, «Sérén»...

Éthier-Blais avait une plume adroite et sans gaucherie... Formé au milieu du siècle par les idées des Lionel Groulx, Guy Frégault et François Hertel, Jean Ethier-Blais détachait «la politique», devant laquelle il avait parfois des haut-le-cœur, car il trouvait celle-ci petite d'allure. Par contre il défendait des idées politiques de larges vues mais la plupart du temps de droite. Catholique entier et allergique aux mouvements des gauches profanes, c'était par exemple un admirateur de Franco (il l'avait décrit dans un célèbre article comme «un pacificateur»), et un défenseur de toutes les hiérarchies bourgeoises et conservatrices.

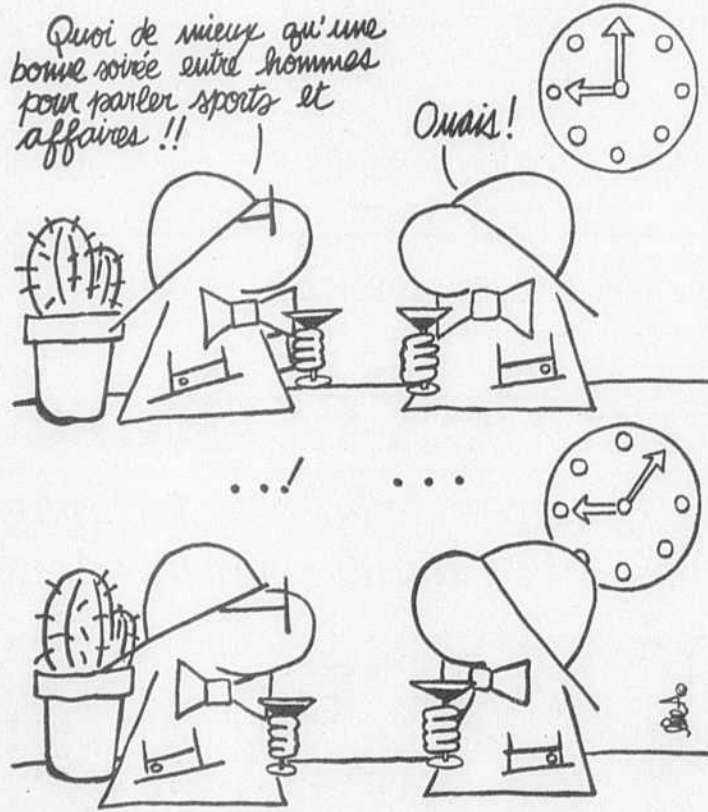
Mais en même temps il défendait, lorsqu'il s'agissait d'écrivains maltraités ou censurés, les agressions des pouvoirs quels qu'ils soient. Entré au Pen Club en 1972, il en était devenu le président en 1981. On le trouvait au premier rang des conférences de presse pour dénoncer le sort fait aux Salman Rushdie ou Taslima Nasreen.

On lui trouvait des allures de bonze et son humour — réel — ne trouvait pas toujours son public. Au fait, Éthier-Blais avait autant d'ennemis que d'amis, de détracteurs que de lecteurs, car, son style précieux allié à ses idées de droite, sa plume avait assez d'envergure pour choquer autant que séduire. A la pureté de la langue qu'il défendait bec et ongles, en homme de vaste culture, il tendait à lier aussi la pureté de la race et cela agaçait les générations qui l'ont lu parfois avec rage mais qui l'ont lu tout de même.

C'était un chroniqueur né, plus qu'un romancier, un rare exemple québécois de ces grandes plumes de feuilletonistes français. Lorsqu'il fit le 10 novembre 1990 ses adieux au *Devoir*, il écrivit une belle défense du métier de critique: «Si étrange que cela puisse paraître, les lecteurs lisent une critique pour lui-même. L'article est une œuvre en soi, tout comme le livre. Des lecteurs, qui, pour des raisons à eux, n'achèteront que rarement un livre, liront fidèlement la critique de leur journal. Cela est si vrai que la plupart des critiques insistent pour occuper, au jour dit, la même place dans la même page. Ainsi, le lecteur sera sûr de les trouver fidèles au rendez-vous. Ceci est une habitude immémoriale.»

Jean Ethier-Blais a respecté tous ses rendez-vous. Ses lecteurs au fil des ans n'auront pas tous eu cette ponctualité. Mais il demeure qu'il aura été dans son siècle (1925-1995) un des grands défenseurs du livre et de la lecture. Et puis cet homme savait dialoguer avec les siècles. C'est si rare.

La vie qu'on mène



ESPACE Un parcours sans faille

SUIVE DE LA PAGE 1

lui, en rêve. Mais il ne se fait pas d'illusion. «Les emplois sont rares dans ce métier», a-t-il dit.

Un rêve d'enfance

En participant à la mission de la navette spatiale *Atlantis*, Chris Hadfield, lui, a réalisé son rêve d'enfance. La vocation lui est venue le soir du 20 juillet 1969 lorsque, âgé de neuf ans, le jeune Canadien regardait avec passion Neil Armstrong marcher sur la Lune.

«C'est à ce moment-là, a-t-il dit, que j'ai réellement désiré devenir un astronaute et surtout me retrouver dans l'espace.»

Pour y arriver, Hadfield a fait un parcours sans faille. Originaire de Sarnia, en Ontario, il a complété ses études au Collège royal militaire de Kingston et aux universités du Tennessee et de Waterloo. Il a ensuite

joint les Forces armées canadiennes en 1978 avant de travailler pour le NORAD (Commandement aérospatial nord-américain) et de tester en Californie les avions de chasse F-18 et A-7.

Il y a dix ans, le pilote était basé à Bagotville où, grâce à son F-18, il avait pour mission d'intercepter les bombardiers russes qui entraient dans l'espace aérien nord-américain. Il a d'ailleurs été le premier pilote de F-18 à intercepter un avion soviétique en 1985. Aux États-Unis, Hadfield est considéré comme l'un des meilleurs pilotes d'essai.

C'est en 1992 qu'il a été sélectionné comme astronaute de la NASA et a immédiatement commencé à travailler sur les systèmes de cockpit en verre de la navette.

Quelques mois plus tard, le pilote surdoué a été choisi pour participer à l'importante mission de la navette *Atlantis* qui a eu lieu le mois der-

nier. Le vaisseau américain a alors fait la jonction avec la station russe *Mir*. Mieux, l'astronaute canadien s'est vu intégrer à l'équipe d'astronautes américains en tant que spécialiste de mission. Ses prédécesseurs, Marc Garneau, Steve MacLean et Roberta Bondar, eux, avaient participé à des missions spatiales en tant qu'invités pouvant effectuer des expériences scientifiques bien précises.

Après un premier décollage raté, le 11 novembre, la navette *Atlantis* s'est élancée dans l'espace le lendemain matin. Hadfield accompagnait quatre astronautes américains. Il avait pour tâche de manœuvrer le bras-robot de la navette — le fameux Canadarm — pour fixer le module d'amarrage permanent au système d'amarrage d'*Atlantis*. L'opération devait mener à une jonction avec la station *Mir*. Il s'agissait d'une opération particulière-

ment délicate puisque la lourde navette de 75 tonnes devait s'accrocher au mastodonte russe de 100 tonnes.

L'opération a parfaitement réussi. Quelques minutes plus tard, les cinq astronautes d'*Atlantis* ont rejoint leurs trois collègues de la station russe.

«Je dois avouer que la rencontre a été particulière pour moi, dit-il. Il y a dix ans j'interceptais des bombardiers soviétiques qui violaient notre espace aérien. Puis, là, dans l'espace, je serais la main des Russes. C'était émouvant.»

Chris Hadfield n'a maintenant plus qu'une chose en tête: retourner dans l'espace le plus rapidement possible. Il sait pourtant qu'il devra attendre encore quelques années. D'autres Canadiens sont sur les rangs pour participer à la grande aventure spatiale. Et d'autres, plus petits, en rêvent aussi...

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559